BS1485
.8.B91

5.14.1900.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division BS1485

Section .8.B91

Shelf

Number

LA SULAMMITE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TRADUIT DE L'HÉBREU

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES EXPLICATIVES

PAR

C. BRUSTON

DEUXIÈME ÉDITION

revue et corrigée.

LIBRARY OF PRINCETON
MAY 15 1900
THEOLOGICAL SEMINARY.

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

33, RUE DE SEINE, 33

1894

PRÉFACE

La première fois que je fis un cours sur la poésie des Hébreux, en 1876, mon étude du Cantique des Cantiques m'amena à la conclusion que le mariage décrit au milieu de ce poème représente le mariage de Salomon, non avec la Sulammite, comme on le croit généralement, mais avec une princesse étrangère. J'exposai brièvement cette idée l'année suivante dans l'article de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* relatif à ce livre, et un peu plus longuement trois ans après dans la *Revue chrétienne,* dans un article intitulé *De la moralité du Cantique des Cantiques* (1880). J'ai quelques raisons de penser que ces deux études n'ont pas passé complètement inaperçues dans les pays de langue française. Mais elles sont évidemment restées inconnues aux savants étrangers qui ont écrit depuis sur l'interprétation de ce livre. Ni von Orelli (1879), ni Stickel (1888), ni Œttli (1889), ni Riehm (1890), ni Driver (1891), n'y font la moindre allusion. Je crois cependant que mon hypothèse, — qui n'est pas précisément une hypothèse, puisqu'elle repose sur des textes fort clairs et sur des faits, — donne la clé des difficultés qui arrêtent les commentateurs, et qu'ils cherchent, mais en vain, à tourner d'une façon ou d'une autre.

J'aurais dû publier cet ouvrage plus tôt; c'était mon intention; mais j'en ai été empêché par d'autres travaux, peut-être aussi par l'intérêt peu ardent que le public semble prendre à ce genre d'études. Quoi qu'il en soit, le voici. S'il avait par hasard quelque succès, je sais fort bien que ce n'est pas à ma prose qu'en reviendrait le principal mérite.

Montauban, octobre 1891.

PRINCIPAUX OUVRAGES SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES

JACOBI, *Das durch eine leichte und ungekünstelte Erklärung von seinen Vorwürfen gerettete Hohelied*, 1771.

UMBREIT, *Lied der Liebe*, 1820.

— *Erinnerung an das Hohelied*, 1839.

EWALD, *Das Hohelied*, 1826.

— *Dichter des Alten Bundes*, 1866.

HITZIG, *Commentar über das Hohelied*, 1855.

RENAN, *Le Cantique des Cantiques*, 1860.

GODET, *Études bibliques, Ancien Testament*, 1873 (2e éd.).

DELITZSCH, *Das Hohelied*, 1851.

— *Commentar zum Hohenlied*, 1875.

ZÖCKLER, *Commentar zum Hohenlied*, 1868.

KÆMPF, *Das Hohelied*, 1877.

NÖLDEKE, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament* (trad. de l'allemand par H. Derenbourg et J. Soury), 1873.

VON ORELLI, Article « Hohelied » dans l'*Encyclopédie de Herzog*, 2e édition, 1879.

STICKEL, *Das Hohelied*, 1888.

ŒTTLI, *Das Hohelied und die Klagelieder*, 1889.

RIEHM, *Einleitung in das Alte Testament* (2 vol.), 1889 et 1890.

DRIVER, *An Introduction to the Literature of the Old Testament*, 1891.

INTRODUCTION

SUR

LE SENS ET LA DATE DU CANTIQUE DES CANTIQUES

CHAPITRE PREMIER

LES PRINCIPAUX SYSTÈMES D'INTERPRÉTATION DU CANTIQUE DES CANTIQUES

Les monuments de la poésie hébraïque parvenus jusqu'à nous se divisent en deux genres principaux : la poésie lyrique et la poésie didactique. Au premier appartiennent les Psaumes et les Lamentations de Jérémie; au second, les Proverbes, le livre de Job et l'Ecclésiaste. Mais il est un livre poétique de l'Ancien Testament qui ne peut être rangé ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories : c'est le Cantique des Cantiques, dont le caractère dramatique, déjà reconnu par Origène, frappe le lecteur le moins attentif. Les principaux personnages de ce drame, ou plutôt de ce mélodrame, sont, à première vue, Salomon, une jeune fille nommée quelque part la Sulammite, et un chœur de jeunes femmes appelées par celle-ci *filles de Jérusalem*.

Mais les paroles échangées par ces divers personnages sont souvent de telle nature qu'on se demande involontairement comment un tel livre a pu être mis au nombre des écrits sacrés. Aussi, les Juifs et les chrétiens ont-ils eu recours pendant longtemps, et jusqu'à nos jours, à l'interprétation allégorique.

Pour les Juifs, la Sulammite était l'image du peuple d'Israël, et Salomon, celle de Dieu même. Le livre se transformait ainsi en une série d'allusions plus ou moins ingénieuses à l'histoire de leur peuple à partir de la sortie d'Égypte, ou, d'après quelques-uns, à partir de l'époque d'Abraham.

Les premiers chrétiens adoptèrent naturellement le mode d'interprétation généralement accepté chez les Juifs, mais en lui donnant une couleur chrétienne. Au lieu du peuple d'Israël, la Sulammite représenta pour eux l'Église nouvelle, et Salomon devint le type de Jésus-Christ. Déjà Tertullien (1) et son disciple Cyprien (2) interprètent ainsi le Cantique des Cantiques et le psaume XLV, dont l'interprétation messianique était aussi généralement acceptée par les Juifs et les chrétiens. Origène soumit le livre entier à ce mode d'interprétation dans deux ouvrages qui furent, plus tard, traduits en latin, l'un par Jérôme, l'autre par Rufin. Pour lui, la Sulammite n'est pas seulement le type de l'Église chrétienne; elle représente aussi chaque âme chrétienne en particulier. A cette double interprétation, adoptée par la plupart des Pères de l'Église et des docteurs du moyen âge, vint s'en joindre, plus tard, une troisième, qui vit dans l'épouse du Cantique des Cantiques la vierge Marie.

Origène avoue cependant que non seulement les païens, mais même certains chrétiens tournaient en ridicule ces explications mystiques (3). Et l'un des plus célèbres docteurs de l'école d'Antioche, Théodore de Mopsueste, repoussa, pour ce livre comme pour tous les autres livres

(1) *C. Marcion* IV, 11; III, 7, 14, 17; *C. Praxéas* 13.

(2) *De unitate Ecclesiæ* IV. *Ep.* 69, 74 et 75.

(3) Si vero aliquis ex his sit qui videntur credere et Scripturarum auctoritatem recipere..., irridet et derogat (*Comment.*, liv. I).

de la Bible, l'interprétation allégorique. Mais l'opinion contraire était si générale qu'il fut condamné comme hérétique sur ce point, aussi bien que pour ses opinions sur la personne de Jésus-Christ, par le second concile de Constantinople (553), plus de cent ans après sa mort.

La plupart des réformateurs, si l'on excepte Luther, paraissent avoir conservé l'interprétation allégorique traditionnelle, en écartant naturellement celle qui voyait dans la Sulammite le type de la vierge Marie. Et, quand Sébastien Châtillon osa renouveler l'opinion de Théodore de Mopsueste, en ajoutant que le Cantique des Cantiques devait être exclu du canon comme immoral, que « Salomon, quand il fit le chapitre VII [de ce livre], était en folie et conduit par mondanité et non par le Saint-Esprit », il fut banni de Genève par le Grand-Conseil.

La même opinion fut adoptée, plus tard, par Grotius et quelques autres théologiens arminiens, plus tard encore par Semler et Jean David Michaelis. Mais, s'ils montrèrent clairement l'impossibilité de l'interprétation allégorique, ces divers auteurs ne parvinrent pas à prouver qu'avec l'interprétation littérale le Cantique des Cantiques pût être justifié du reproche d'immoralité.

Ce n'est qu'à partir de la publication du livre du pasteur hanovrien J. C. Jacobi (1771) que le sphinx commence enfin à livrer son secret. *Le Cantique des Cantiques justifié des reproches qu'on lui adresse...*, tel est le titre de ce mémorable ouvrage, qui fit pour ce poème à peu près ce qu'avaient fait, peu auparavant, les *Conjectures* d'Astruc pour le Pentateuque. Le premier, Jacobi comprit, ce qui paraît si évident aujourd'hui à la plupart des interprètes, que, bien loin d'aimer Salomon, la Sulammite repousse avec énergie toutes ses avances. Il eut le tort de croire qu'elle était mariée et que son mari avait été amené avec elle à la cour de Salomon. Mais l'idée essentielle et féconde

qu'il avait le premier mise en avant fut adoptée depuis lors par la plupart des commentateurs, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, et c'est en suivant cette voie qu'on devait arriver enfin à la solution du problème.

Ce système d'interprétation est désigné sous le nom d'*hypothèse du berger,* parce que les expressions qu'emploie la Sulammite en parlant de celui qu'elle aime prouvent que c'est un berger.

Mais les auteurs qui adoptent cette hypothèse sont loin de s'accorder dans les détails. Les uns font apparaître le berger sur la scène dès les premiers actes, dans le palais même de Salomon, ce qui est bien peu vraisemblable. D'autres ne le font apparaître, et avec raison, qu'au dernier acte; mais ils se heurtent, eux aussi, à une grande difficulté, que nous expliquerons plus loin.

Aussi, jugeant, non sans raison, que, sous l'une ou l'autre de ces formes, l'hypothèse du berger offre des difficultés insurmontables, quelques commentateurs récents la repoussent et reviennent à l'idée que la Sulammite aime Salomon. Cette hypothèse, qu'on peut appeler *l'hypothèse du roi,* a été développée par M. Delitzsch en 1851 et adoptée par MM. Zöckler (1868) et von Orelli (dans l'*Encyclopédie* de Herzog, 2e éd., 1879). Mais elle vient se briser, nous le montrerons tout à l'heure, contre des difficultés bien plus sérieuses encore que celles qu'on oppose à l'hypothèse du berger.

Enfin, rebutés par les obscurités que présente ce livre, plusieurs auteurs du siècle dernier et du nôtre, parmi lesquels nous nous bornons à mentionner Herder (1778), de Wette, Bleek et M. Reuss, ne croient pas possible de l'expliquer comme un drame, et le considèrent comme un recueil de poésies distinctes, sans lien entre elles, — soit d'un même auteur, soit même d'auteurs différents.

Ajoutons que l'interprétation allégorique a été encore défendue par Rosenmüller (1830), Keil, Hengstenberg (1853), et que M. Godet a trouvé moyen de la superposer, sous une forme nouvelle, à l'hypothèse du berger.

Tels sont les principaux systèmes d'interprétation appliqués au Cantique des Cantiques. Dans la discussion à laquelle nous devons maintenant les soumettre, nous commencerons naturellement par celui qui nous paraît s'écarter le plus de la vérité, c'est-à-dire par celui qui méconnaît le caractère dramatique du poème. Nous discuterons ensuite l'*hypothèse du roi* et les diverses formes qu'a revêtues jusqu'ici l'*hypothèse du berger,* en réservant pour la fin celle qui, à notre avis, offre le moins de difficultés et d'invraisemblances.

I

L'HYPOTHÈSE D'UN RECUEIL DE POÉSIES

Il serait inutile et fastidieux de passer en revue les formes diverses que ce système d'interprétation a revêtues chez les différents auteurs qui l'ont adopté. Nous nous bornerons donc à discuter la plus récente, celle que lui a donnée M. Reuss dans son grand ouvrage sur la Bible (1879).

M. Reuss distingue dans le Cantique des Cantiques seize chants différents, — sans compter un fragment, auquel il a « désespéré, nous dit-il, de trouver un sens tant soit peu plausible » : deux dans chacune des subdivisions que nous appelons les deux premiers actes, et quatre dans chacune des trois autres, même dans la dernière, qui est pourtant si courte.

Partout et toujours, c'est le poète qui parle! Seulement, par un artifice poétique assez étonnant, il met souvent l'expression de ses propres sentiments et de ses propres désirs dans la bouche de son amante.

A quels tours de force ou d'adresse exégétiques a dû recourir l'ingénieux commentateur pour soutenir jusqu'au bout cette invraisemblable supposition, c'est ce qu'il est difficile d'imaginer.

Il va sans dire qu'avec un tel système d'interprétation, les divers morceaux dont se compose le Cantique des Cantiques ne sont que des poésies érotiques, quelques-unes même dans le sens le plus grossier qu'on puisse donner à ce mot.

A l'encontre de cette première opinion, nous devons démontrer l'*unité,* le *caractère dramatique* et la *moralité* de ce poème.

1. L'*unité,* non seulement de l'auteur (M. Reuss l'admet), mais aussi de l'ouvrage, résulte des nombreuses ressemblances qui existent entre ses différentes parties et des allusions que certains textes font à certains autres. Ainsi, le nom de Salomon et plusieurs allusions fort claires à sa personne et à son règne se trouvent au commencement, au milieu et à la fin (1). Les filles de Jérusalem sont nommées plusieurs fois et en divers endroits (2). Il est clair, dans plusieurs passages, que ce sont elles qui parlent (3), ailleurs que c'est Salomon (4), ailleurs encore une jeune fille (5), que les filles de Jérusalem nomment trois fois « la belle entre les femmes » (6), une fois la

(1) I, 4-12; III, 6 ss.; VI, 8 ss.; VIII, 11 s.
(2) I, 5; II, 7; III, 5, 10, 11; V, 8, 16; VIII, 4.
(3) I, 2-4, 8; V, 9; VI, 1; VII, 1.
(4) I, 9; IV, 1 ss.; VI, 4 ss.
(5) I, 5 ss.; II, 8 ss.; V, 2 ss.; VIII, 6 ss.
(6) I, 8; V, 9; VI, 1.

Sulammite (1), et dont elles admirent ailleurs la beauté (2). Les frères de cette jeune fille sont mentionnés au début et à la fin (3); sa mère aussi (4). Elle parle plusieurs fois de celui qu'elle aime comme d'un berger (5); elle le compare, vers le commencement et à la fin, à un chevreuil et à un jeune cerf (6); il vient des montagnes et il y retourne (7); il la prie, en deux endroits différents, de lui faire entendre sa voix (8); elle déclare plusieurs fois qu'il est à elle et qu'elle est à lui (9). Les compagnons du berger sont mentionnés au début et à la fin (10). La jeune fille parle deux fois de sa vigne au figuré (11), c'est-à-dire, de sa personne ou de son cœur. Elle adjure trois fois les filles de Jérusalem, par les gazelles et par les biches des champs, de ne pas exciter l'amour jusqu'à ce qu'il le veuille (12). Elle parle souvent de celui qu'aime son âme (13), et déclare deux fois qu'elle est malade d'amour (14). Elle amène (en songe) et voudrait (éveillée) pouvoir amener celui qu'elle aime à la maison de sa mère (15).

Les mêmes formules de langage, les mêmes expressions se reproduisent fréquemment, et plusieurs de ces expres-

(1) VII, 1.
(2) VI, 9 et 10; VII, 1. Cf. I, 5.
(3) I, 6; VIII, 8 ss.
(4) III, 4; VIII, 2, 5.
(5) I, 7; II, 16; VI, 2 et 3.
(6) II, 9, 17; VIII, 14.
(7) II, 8, 17; VIII, 14.
(8) II, 14; VIII, 13.
(9) II, 16; VI, 3; VII, 11.
(10) I, 7; VIII, 13.
(11) I, 6; VIII, 12.
(12) II, 7; III, 5; VIII, 4. — Cf. aussi II, 6 et VIII, 3.
(13) I, 7; III, 1-4.
(14) II, 5; V, 8.
(15) III, 4; VIII, 2.

sions ou de ces formules ne se retrouvent pas ailleurs dans l'Ancien Testament. Ainsi : « Qui est celle-ci qui monte du désert? » (1) — « Jusqu'à ce que le jour se lève et que les ombres s'enfuient » (2) — « Allons voir si la vigne s'est entr'ouverte, si les grenadiers ont fleuri » (3). Le cou d'une femme est comparé deux fois à une tour (4), etc., etc.

En présence de telles ressemblances, et si nombreuses, comment douter de l'unité de l'ouvrage ?

Mais il y a plus encore. Les mots que le fiancé de la jeune fille lui adresse vers la fin :

> Sous ce pommier je t'éveillai ;
> C'est là que ta mère te donna le jour (5),

ne peuvent s'expliquer que comme une allusion au récit du chapitre II, où la jeune fille raconte que son bien-aimé vint l'éveiller, un matin de printemps, pour l'inviter à une promenade matinale (6). Et, de même, les paroles que la Sulammite adresse à celui qu'elle aime et à ses frères, en terminant, supposent qu'elle a été, de la part de Salomon, l'objet de tentatives pareilles à celles qui sont exposées dans les chapitres précédents, qu'elle les a repoussées avec mépris et a su se faire respecter de ce monarque. Le dernier morceau (VIII, 5-14) est donc la conclusion de tout ce qui précède. Le Cantique des Cantiques est donc un poème *unique,* et non un recueil de poésies détachées.

(1) III, 6; VIII, 5. Cf. VI, 10.
(2) II, 17; IV, 6; VIII, 14.
(3) VI, 11; VII, 13.
(4) IV, 4; VII, 5.
(5) VIII, 5. Les pronoms suffixes doivent être lus au féminin, non au masculin.
(6) II, 8-14.

2. Le *caractère dramatique* de ce poème n'est pas moins évident que son unité. Il résulte clairement de ce que c'est tantôt une jeune fille qui parle (1), tantôt un chœur de jeunes femmes, les filles de Jérusalem, qui disent *nous* (2), tantôt un homme, un roi, Salomon (3), tantôt sa nouvelle épouse (4), tantôt d'autres personnages (5), une fois des frères s'entretenant ensemble de leur jeune sœur (6), tantôt enfin le fiancé de la jeune fille (7). Comment expliquer tout cela en dehors de la supposition dramatique? La forme dialoguée est visible à chaque page; mais comment la méconnaître en particulier, dans la scène du mariage, où l'on voit apparaître le palanquin de Salomon, entouré de soixante soldats armés, Salomon lui-même et sa nouvelle épouse, à laquelle il adresse les compliments les plus flatteurs et les plus tendres, qui lui répond et à laquelle il répond à son tour (8)?

Comment la méconnaître encore aux chapitres v, vi et vii?

— Je vous en conjure, filles de Jérusalem,
Si vous trouvez mon bien-aimé...,
Que lui direz-vous?
Que je suis malade d'amour.
— Qu'est ton bien-aimé de plus qu'un autre, ô belle entre les femmes,
Qu'est ton bien-aimé de plus qu'un autre, que tu nous adjures ainsi?
— Mon bien-aimé est blanc et rose, etc., etc.
Tel est mon bien-aimé, filles de Jérusalem.

(1) i, 6 s., 12 *b* s.; ii, 1, 3 ss.; v, 2 ss.; vi, 11 s.; vii, 11 ss.; viii, 6 s., 14.
(2) i, 4 *a*, *c*, 11; v, 9; vi, 1; vii, 1.
(3) i, 9 s., 15; ii, 2; iv, 1 ss.; vi, 4 ss., etc.
(4) iv, 16 *f*.
(5) iii, 6 ss.; viii, 5.
(6) viii, 8 s.
(7) viii, 5, 13.
(8) iii, 6 — v, 1.

— Où est allé ton bien-aimé, ô belle entre les femmes,
Où s'est tourné ton bien-aimé, que nous le cherchions avec toi?
— Mon bien-aimé est descendu à son jardin, etc.
.....
— Tu es belle, mon amie, etc.
.....
— Reviens, reviens, la Sulammite,
Reviens, reviens, que nous te regardions.
— Pourquoi regardez-vous la Sulammite?...
— Que tes pas sont beaux, fille de prince! etc.

Et à la fin du poème :

— O toi qui habites ces jardins...,
Fais-moi entendre ta voix.
— Fuis, mon bien-aimé, et ressemble à un chevreuil...
Sur les monts embaumés.

En présence de pareils passages, la forme dramatique du poème peut-elle être sérieusement contestée?

3. Il nous reste à montrer que le Cantique des Cantiques ne peut avoir eu, dans la pensée de son auteur, qu'un but *moral*. L'intention d'un auteur se voit généralement à la fin de son œuvre. Or, quelle est la conclusion du poème? La jeune fille qui parle ou à laquelle Salomon ou les filles de Jérusalem, c'est-à-dire les femmes de son harem, s'adressent dans la plupart des scènes dont il se compose, revient enfin à la maison paternelle, appuyée au bras de celui qu'elle aime. Et que lui dit-elle?

Mets-moi comme un sceau sur ton cœur,
Comme un sceau sur ton bras.
Car l'amour est fort comme la mort...
Ses ardeurs sont des ardeurs de feu,
Une flamme de Jéhovah.

De grandes eaux ne pourraient éteindre l'amour,
Et des fleuves ne l'engloutiraient pas.
Quand un homme donnerait tout son bien pour l'amour,
On ne ferait que se moquer de lui (1)!

Un peu plus loin, elle s'adresse à ses frères en ces termes :

Je suis un rempart...
Alors j'ai été à ses yeux (aux yeux de Salomon)
Comme une femme qui trouve la paix,

c'est-à-dire évidemment, qui sait se faire respecter.

Qui ne sent qu'un poète qui termine ainsi son œuvre ne peut pas s'être complu, dans tout ce qui précède, à tracer des tableaux érotiques et sensuels? Si cependant il en trace quelques-uns, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il avait besoin, pour le but qu'il se proposait, de mettre dans la bouche de quelqu'un de ses personnages (de Salomon et des femmes de son harem) le langage de la sensualité. Nous verrons plus loin qu'il a voulu montrer par là combien est odieux l'amour sensuel et factice du polygame, et combien noble et admirable l'amour pur et vrai, qui rend une simple et faible jeune fille capable de résister à toutes les tentations et à tous les dangers.

Relisez aussi le récit de la visite matinale du jeune berger à celle qu'il aime ; écoutez en particulier son chant d'amour, qui semble vouloir rivaliser avec celui du rossignol :

Mon bien-aimé prit la parole et me dit :
« Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens-t'en.
Car voici l'hiver est passé,
La pluie a disparu, s'en est allée,

(1) VIII, 6 ss.

Les fleurs se montrent sur la terre,
Le temps des chansons est venu,
Et la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre pays.
Le figuier a poussé ses fruits,
Et les vignes en fleur ont répandu leur parfum.
Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens-t'en.
Ma colombe dans les retraites du rocher,
Dans le creux de la roche escarpée,
Montre-moi ton visage,
Fais-moi entendre ta voix,
Car ta voix est douce,
Et ton visage gracieux » (1).

Connaissez-vous dans aucune littérature rien d'aussi frais, d'aussi suave, d'aussi idéal? Jugez donc si le poète de génie, qui a su trouver de tels accents pour peindre le véritable amour, a pu se complaire dans les allusions voluptueuses, dans les licencieuses descriptions des scènes suivantes.

Enfin, dans le récit du songe, qui vient immédiatement après, la Sulammite raconte que, séparée de celui qu'elle aime, elle a rêvé qu'elle se levait pour le chercher et qu'après l'avoir longtemps cherché en vain, elle l'avait enfin trouvé et amené... Où? Dans la maison, dans la chambre de sa mère (2).

De même aussi plus tard elle désirerait pouvoir l'amener à la maison de sa mère (3). Et c'est encore là qu'au dernier acte, le jeune berger la ramène en effet (4).

Profanes, qui avez souri de l'amour ardent et naïf de la Sulammite, reconnaissez votre erreur et faites amende

(1) II, 8 ss.
(2) III, 1-4.
(3) VIII, 1 et 2.
(4) VIII, 5 ss.

honorable au grand poète, au noble génie dont vous aviez si mal compris le chef-d'œuvre.

II

LES HYPOTHÈSES DRAMATIQUES

Nous tenons donc pour certain que le Cantique des Cantiques est un drame, et qu'il a un but moral. Et cette opinion est maintenant de beaucoup la plus répandue. Mais ceux qui la partagent sont loin de s'accorder, non seulement dans les détails, mais sur le sens même et la marche du drame. Les uns croient que la Sulammite aime Salomon, les autres, au contraire, qu'elle aime un berger et repousse énergiquement les avances du roi. Voyons d'abord la première de ces opinions, qui est, nous l'avons dit, celle de MM. Delitzsch, Zöckler et von Orelli.

A. L'HYPOTHÈSE DU ROI

D'après ces auteurs, la Sulammite est une simple fille des champs, amenée, on ne sait comment, à la cour de Salomon. Le premier acte (I, 2 — II, 7) montre comment Salomon et elle s'enflamment d'amour l'un pour l'autre; le second (II, 8 — III, 5), comment ils se cherchent et se trouvent. Le troisième (III, 6 — V, 1) décrit leur mariage. Le quatrième, que Delitzsch divise à tort en deux, mais dont Zöckler et von Orelli ne font avec raison qu'un seul (V, 2 — VIII, 4), montre la nouvelle épouse du roi fatiguée de la cour, lasse de partager l'amour de Salomon avec tant d'autres femmes, en mésintelligence momentanée avec lui, — sans doute à cause de cela, — aspirant à retourner dans ses montagnes natales et parvenant enfin à y entraîner

Salomon. Dans le cinquième et dernier acte (VIII, 5-14), on la voit revenir à la maison paternelle, appuyée au bras de son royal époux, s'intéresser au sort de sa jeune sœur et recommander ses frères à la libéralité de Salomon.

Comment on peut trouver tout cela dans le texte, c'est ce que nous ne comprenons pas très bien. Mais enfin telle est l'opinion de ces auteurs.

Deux raisons principales paraissent les avoir déterminés à identifier Salomon et le bien-aimé de la Sulammite : d'abord le fait qu'en quelques endroits la Sulammite s'adresse à celui qu'elle aime, comme s'il était présent dans le palais royal (1). Comme il n'est pas admissible qu'un étranger, un berger, un rival de Salomon, ait pu pénétrer dans le palais royal, on en conclut que l'hypothèse du berger est une illusion et que la Sulammite aime Salomon. Seulement, le fait allégué n'est rien moins que décisif; car si dans ces endroits la Sulammite s'adresse à celui qu'elle aime à la deuxième personne, elle parle de lui immédiatement après à la troisième (2), ce qui montre bien qu'il n'est pas là. Elle s'adresse de même à Salomon en terminant (3), et cependant, à ce moment-là, Salomon est bien loin, quoi qu'en disent M. Delitzsch et ses partisans.

On allègue, en second lieu, que le troisième acte décrit le mariage de Salomon avec la Sulammite. Il est bien évident, en effet, que si elle consentait à épouser le roi, l'hypothèse du berger serait une erreur. Mais nous montrerons bientôt que, quoi qu'en pensent la plupart des interprètes, pour ne pas dire presque tous, l'épouse

(1) I, 7, 16; VII, 12 — VIII, 2.
(2) II, 3-6; VIII, 3.
(3) VIII, 12.

du troisième acte n'a rien de commun avec la Sulammite.

Après avoir montré que l'hypothèse du roi manque de base solide, relevons brièvement quelques-unes des nombreuses et graves difficultés qu'elle soulève. Il faut, dans ce système d'interprétation, admettre que la Sulammite, au milieu du palais et en présence des femmes de Salomon, s'adresse au roi comme s'il était un simple berger et lui demande où il paît son troupeau (I, 7); que, dès la fin du premier acte, elle est et dit être malade d'amour pour Salomon, qui l'embrasse à la vue de ses autres femmes (II, 3-7); que le bien-aimé qui vient, bondissant sur les monts et les collines, inviter la Sulammite à une promenade matinale (II, 8-4) et qui paît son troupeau au milieu des lys (v. 16), c'est Salomon; que la Sulammite quitte le palais royal pour y être ramenée aussitôt après en grande pompe, comme nouvelle épouse, au troisième acte; que le bien-aimé qui vient, la chevelure trempe de rosée, frapper à la porte de la Sulammite, qui refuse de lui ouvrir (v, 2 ss.), c'est un roi, et un roi qui vient de l'épouser à l'acte précédent. Il est vrai que c'est un rêve; mais le poète ne rêvait pas, lui, et il devait savoir ce qu'il faisait.

Ce n'est pas tout. La nouvelle épouse persiste encore, après son mariage, à dépeindre son époux comme un berger qui paît son troupeau parmi les lys (VI, 2 et 3). Là-dessus, le roi, qu'elle aime si tendrement, paraît, et non seulement elle ne lui dit rien, mais il la trouve, sans qu'on sache pourquoi, « redoutable comme des bataillons », au point qu'il la prie de détourner ses yeux, parce qu'ils le troublent. Il lui répète les mêmes compliments qu'il lui avait adressés, à l'acte précédent, le jour du mariage. Ces compliments la touchent si peu qu'elle veut s'en aller (VII, 1). Alors, en présence des « filles de Jéru-

salem », Salomon se met à décrire tous les charmes de sa nouvelle épouse, — sans exception ! — et il finit par exprimer ses propres désirs amoureux dans un langage de nature à révolter, non seulement une épouse chaste, telle qu'on suppose la Sulammite, mais toute femme tant soit peu honnête, ou, pour mieux dire, qui que ce soit (VII, 2-10 *a*). Et, pour comble d'incompréhensibilité, la Sulammite, qui jetait naguère sur le roi des regards terribles et voulait s'en aller, choisit le moment même où il lui tient ce langage odieux pour lui rendre tout son amour et le prier de se retirer avec elle dans son village natal !

Est-ce assez d'incohérences !

Ajoutons que les allusions du dernier acte, si claires dans l'hypothèse du berger, n'ont aucun sens dans celle du roi. Puisque l'amour de la Sulammite n'a eu ni obstacles à vaincre ni offres brillantes à repousser, puisqu'elle a accepté, au contraire, de devenir la femme de Salomon, pourquoi dit-elle en terminant :

L'amour est fort comme la mort...
Quand un homme donnerait tout son bien pour l'amour,
On se moquerait de lui (VIII, 6 et 7).
Je suis un rempart...
Alors j'ai été à ses yeux
Comme une (femme) qui trouve la paix (v. 10)?

Le dénouement, si naturel et si satisfaisant dans la supposition que la jeune fille retrouve son fiancé, est bien étrange, quand on suppose que Salomon quitte sa cour et son palais pour aller vivre au village avec la Sulammite. Tout le monde savait que cela n'était pas et ne pouvait pas être.

Remarquons aussi que ce système d'interprétation ne sauve nullement le Cantique des Cantiques du reproche d'immoralité. Quoi ! c'est un époux qui tient à la pure et

chaste Sulammite, le jour de son mariage, le langage étonnant qu'on lit au chapitre IV! Et non seulement la Sulammite l'écoute, mais elle y répond aussi favorablement que possible (v. 16 *b*)! Quoi! c'est un jeune mari qui, dans l'acte suivant, tient à sa jeune femme, à une femme comme la Sulammite, un langage plus révoltant encore (VII, 2-9), en présence des autres femmes de son harem! Et non seulement elle l'écoute et y répond, mais c'est ce moment qu'elle choisit pour se réconcilier avec lui, lui rendre tout son amour et l'entraîner loin de la cour!... N'est-ce pas monstrueux?

Mais il est facile de démontrer que le bien-aimé de la Sulammite est différent de Salomon. Dans le palais de Salomon, elle parle de lui comme d'un berger qui paît son troupeau avec d'autres bergers, ses compagnons (1), et le distingue nettement du roi (2).

Si elle est malade d'amour (3), c'est parce qu'elle est séparée de lui et dans l'impossibilité de le retrouver; or, elle est, quand elle parle ainsi, dans le palais de Salomon, qui lui adresse des compliments. Le refrain des deux premiers actes et du quatrième montre qu'elle se refuse à l'amour que les filles de Jérusalem, c'est-à-dire les almées de Salomon, voudraient faire naître dans son cœur. Au deuxième acte, la Sulammite représente son bien-aimé comme un jeune homme qui franchit les monts et les collines pour l'inviter à une promenade matinale, au début du printemps, et qu'elle cherche en rêve dans les rues de la ville qu'elle habite (ou plutôt qu'elle habitait).

Au début du quatrième, elle croit l'entendre, en rêve, frapper à sa porte, la chevelure trempe de rosée; elle le

(1) I, 7; II, 16 s.; VI, 2 s. Cf. VIII, 13.
(2) I, 4, 12.
(3) II, 5; V, 8.

cherche encore vainement à travers la ville (v, 2 ss.). Et quand Salomon vient lui débiter ses fades compliments, elle lui lance des regards terribles, qui le troublent (vi, 4 ss.), elle veut s'en aller (vii, 1) et exprime son invincible attachement à son bien-aimé (vii, 11 ss.).

Enfin, au dernier acte, quand son fiancé la ramène à la maison maternelle, tandis qu'elle n'a pour lui, naturellement, que de tendres paroles (viii, 6 s., 14), elle n'exprime que du mépris pour Salomon (v. 7, 10-12).

Ces arguments suffisent, je pense, pour renverser l'hypothèse du roi et justifier celle du berger.

B. L'HYPOTHÈSE DU BERGER

Mais ceux qui se rangent à cette dernière hypothèse n'entendent pas tous de la même manière la marche et le développement du drame. Les uns pensent que le berger apparaît déjà sur la scène dans les premiers actes, dans le palais de Salomon, tandis que d'autres estiment qu'il n'entre en scène qu'au dernier acte.

1. Le berger dans les premiers actes.

Cette première forme de l'hypothèse du berger est basée par ses défenseurs sur les mêmes textes qu'on allègue en faveur de l'hypothèse du roi. Elle a pour but de rendre compte 1° des quelques passages où la jeune fille s'adresse à celui qu'elle aime, dans le palais même de Salomon, 2° des paroles de consentement que la jeune épouse, identifiée généralement avec la Sulammite, adresse à son époux, au troisième acte. Il faut, pense-t-on, que le berger ait pénétré dans le palais de Salomon, pour que la Sulammite puisse s'adresser à lui.

Mais nous avons montré, en discutant l'hypothèse du roi, que les premiers de ces textes ne supposent nullement la présence du berger et que l'épouse du troisième acte ne doit pas être identifiée avec la Sulammite. Les considérations alléguées en faveur de cette supposition n'ont donc aucune force probante. Est-il nécessaire de montrer combien elle est invraisemblable? Se représente-t-on un berger pénétrant dans le harem de Salomon et se trouvant là tout à coup, juste à point pour continuer avec la Sulammite le dialogue commencé entre elle et Salomon? Ainsi, d'après M. Renan, qui adopte cette supposition, il entrerait brusquement en scène au moment où la Sulammite, qui s'entretient avec Salomon, vient de dire :

Je suis le lis de Saron,
Le narcisse des vallées.

Et il s'écrierait en entrant :

Comme un lis au milieu des épines,
Telle est mon amie au milieu des jeunes filles.

« Les deux amants se réuniraient. » La Sulammite « tomberait en pâmoison entre les bras de son amant » (en présence de Salomon et des almées !), et le berger, s'adressant à celles-ci, dirait :

Je vous en prie, filles de Jérusalem...,
Ne réveillez pas *la bien-aimée* (?!)
Avant qu'elle le veuille.

En conséquence, dans l'acte suivant, il faut, quoique rien n'indique sa présence, que le berger revienne, uniquement pour prononcer le même refrain.

Bien plus, dans l'acte du mariage, pendant que Salomon

fait des compliments à sa nouvelle épouse (la Sulammite, à ce qu'on s'imagine), tout à coup le berger l'appelle « du pied de la tour du sérail » :

> A moi, ma fiancée! viens à moi du Liban,
> Regarde-moi (?) du haut de l'Amana,
> Du sommet de Sanir et de l'Hermon, etc.,

c'est-à-dire « des hauteurs inaccessibles du palais », où son innocence court de grands dangers (!...). « Il la rappelle ainsi à la fidélité » (!). Mais « il est rassuré par un regard de la jeune fille, » qui « l'invite (même) à entrer; il entre et célèbre son triomphe avec le chœur » (!). Et tout cela à la barbe de Salomon!...

De même, dans le quatrième acte, le berger prononcerait « du dehors » ces paroles, pour soutenir le courage de la jeune fille :

> Il y a là soixante reines, quatre-vingts concubines
> Et des jeunes filles sans nombre, etc.
> Les reines et les concubines l'ont vue et l'ont louée.

Qui ne sent que ces paroles conviennent aussi peu au berger qu'elles sont bien placées dans la bouche de Salomon? — On ne sait pas ce que devient le berger pendant le reste de l'acte, mais il se trouve là juste à point à la fin pour que la Sulammite puisse le prier de la ramener au village (VII, 12 ss.). Sur quoi elle se pâme de nouveau (qui dira pourquoi?) et le berger conjure encore le chœur de ne pas l'éveiller!

Pour comble d'invraisemblance, il la transporte endormie dans ses bras au village de Sulem; il la dépose sous le pommier de la ferme où elle est née, et ce n'est qu'alors qu'il la réveille!...

Les autres auteurs qui adoptent la même hypothèse sont

peut-être un peu moins extravagants que M. Renan dans la manière dont ils l'appliquent. Mais tous leurs efforts d'imagination ne parviennent pas à la rendre vraisemblable. Nous ne pouvons songer à passer en revue tous ces essais malheureux, ni même les principaux. Contentons-nous de mentionner le plus récent, celui de M. Œttli, professeur à Berne (1889).

M. Œttli attribue à la Sulammite et au berger, dans les premiers actes, les quatre fragments suivants : I, 7 et 8; 15-17; IV, 8 — V, 1; VII, 12 — VIII, 4. — Les deux premiers de ces espèces d'intermèdes ont naturellement pour but d'expliquer les versets 7 et 16, où la jeune fille s'adresse à celui qu'elle aime. Mais les versets 8 et 15 ne peuvent en aucune façon être attribués au berger. Au verset 8, la locution : « la belle entre les femmes » montre que ce sont les almées qui parlent (cf. V, 9; VI, 1, où la même locution se retrouve), et au verset 15 il est clair que c'est Salomon.

Le troisième intermède a aussi pour but évident d'échapper à ce fâcheux et invraisemblable mariage de de Salomon avec la Sulammite. Mais il n'est pas permis de briser ainsi en deux le troisième acte. La nouvelle épouse de la seconde partie de cet acte ne peut pas raisonnablement être différente de celle qui a paru sur la scène dans la première.

Enfin, le quatrième intermède, où la Sulammite parle seule, en s'adressant d'abord à celui qu'elle aime, puis aux filles de Jérusalem, n'est pas moins invraisemblable que les trois autres.

Nous pouvons ranger dans la même catégorie l'interprétation de M. Stickel (1888). Il est vrai que cet auteur ne fait pas apparaître sur la scène le bien-aimé de la Sulammite dans les premiers actes; mais il substitue au

berger et à la Sulammite un autre berger et une bergère qui s'aiment et s'épousent. M. Stickel admet, avec quelques modifications peu importantes, les trois premiers des intermèdes dont nous venons de parler. Dans le premier (I, 7 et 8), ce berger et cette bergère se donnent un rendez-vous; dans le second (I, 15 — II, 4), ils s'expriment leur amour mutuel; dans le troisième (IV, 7— V, 1), ils paraissent sur la scène juste au moment nécessaire pour se substituer à Salomon et à la Sulammite et se marier à leur place ! Ce berger (qui n'a rien de commun avec celui de la Sulammite) prie sa bergère de venir avec lui du Liban, de l'Amana, etc.; il vante la douceur de son amour, la bonne odeur de ses vêtements (des vêtements d'une bergère (!), qui vient de parcourir avec son troupeau toutes les montagnes du nord de la Palestine!...), la compare à un jardin fermé, etc., et exprime le souhait de jouir de sa beauté. Elle y consent et le mariage a lieu.

Voilà comment M. Stickel escamote, lui aussi, le prétendu mariage de Salomon avec la Sulammite.

Mais il est souverainement arbitraire de couper ainsi le premier acte en cinq fragments et le troisième en deux. M. Stickel avoue lui-même (p. 68) qu'après avoir vu Salomon habillé en époux au début du troisième acte, quand il est question, peu après, d'une épouse, il est naturel de penser que c'est celle que Salomon va épouser. Qu'un seul et même acte décrive successivement deux mariages différents, dont le second seul s'accomplit réellement, cela est dépourvu de toute espèce de vraisemblance.

Cette première forme de l'hypothèse du berger est donc inacceptable. Le bien-aimé de la Sulammite ne paraît sur la scène qu'au dernier acte.

2. Le berger au dernier acte seulement.

C'est ce qu'a fort bien compris Ewald. D'après lui, Salomon s'efforce, dans le premier acte, d'inspirer de l'amour à la belle Sulammite, qui le repousse. Alors, désespérant de parvenir autrement à ses fins, il se résout à l'élever à la dignité de reine et fait tout préparer pour son mariage avec elle (III, 6 ss.). Mais si la Sulammite y consentait, où seraient sa fidélité et son courage? Il est donc clair qu'elle ne peut pas y consentir. Mais comment alors se débarrasser de cette fin d'acte, qui exprime si clairement le consentement de la nouvelle épouse et le triomphe de Salomon? Ewald y parvient par un procédé d'une audace et d'un arbitraire inouïs : il coupe en deux l'acte du mariage, applique la première partie seulement au mariage de Salomon avec la Sulammite (III, 6 — IV, 7), et attribue la seconde, où le nouvel époux continue à s'adresser à l'épouse et où celle-ci lui répond (IV, 8 — V, 1)... A qui? A la Sulammite elle-même!... Seulement, comme c'est un homme qui parle en cet endroit, et non une femme, elle ne ferait que répéter, dans une sorte de rêverie, des paroles qui lui seraient adressées, à ce qu'elle s'imagine, par son ami absent.

Pour rendre la chose un peu moins invraisemblable, Ewald suppose qu'avant les prétendues paroles du berger répétées par la Sulammite, un distique aurait disparu, signifiant à peu près ceci :

Voici mon bien-aimé,
Il vient et me parle ainsi :

Il lui dirait donc que quand même elle serait dans le Liban, sur le sommet de l'Amana, etc., elle viendra avec lui, c'est-à-dire qu'il saura la délivrer; puis il lui expri-

merait son amour dans les termes les plus passionnés; elle y répondrait (v. 16 *b*); il reprendrait la parole avec plus de passion encore (v, 1). Et c'est la Sulammite qui, le jour de son mariage avec Salomon, répèterait cet étrange dialogue entre son bien-aimé absent et elle-même!...

Et « la justesse de cette interprétation ne souffre pas — pour Ewald — le moindre doute »! Inutile de redire qu'elle est aussi invraisemblable que possible. S'il y a quelque chose de clair au monde, c'est que ce qu'Ewald appelle la seconde partie du troisième acte (IV, 8 ss.) est la continuation du discours de Salomon à sa nouvelle épouse.

Vaihinger et M. Godet en conviennent. Seulement ils supposent que quand la nouvelle épouse (la Sulammite) dit en répondant à Salomon :

Que mon bien-aimé vienne à son jardin (v. 16 *b*),

elle s'adresse au berger qu'elle aime et non à Salomon! Salomon croit que c'est pour lui et répond en conséquence (v, 1); mais tant pis pour lui! Vaihinger assure qu'il dut être détrompé un peu plus tard! Fort bien! Mais qui détrompera les spectateurs et les lecteurs?

M. Godet, réunissant (comme Ewald) cet acte au commencement du suivant, admet qu'au moment où Salomon se croit sûr du triomphe, — à la fin de l'acte, — sa captive lui échappe et tombe dans une sorte d'extase : elle croit entendre son bien-aimé frapper à sa porte, etc. (v, 2 ss.).

Tout cela est souverainement invraisemblable (1).

(1) Les montagnes, les antres des *lions,* les monts des léopards, d'où Salomon prie son épouse de venir (IV, 8), sont, d'après M. Godet, le trône où elle est assise (!), sous prétexte que, d'après le livre des Rois (X, 19 s.), le trône de Salomon était entouré de *lions* d'or massif!... — M. Godet pense

Non! il est de toute évidence que le troisième acte décrit un mariage réel de Salomon; et il n'est pas moins évident que la Sulammite ne peut pas consentir à épouser le roi. Si ce mariage monstrueux s'accomplissait au milieu du poème, après que la jeune fille a déclaré si souvent, ce qu'elle déclarera encore plus loin, qu'elle aime un berger et veut lui rester fidèle, le reste de l'ouvrage n'aurait plus ni sens ni intérêt; la conduite de la Sulammite serait inexplicable; l'action dramatique serait brisée, précisément au moment où la situation commence à devenir émouvante... L'auteur de ce chef-d'œuvre ne peut pas s'être rendu coupable d'une telle violation des lois les plus élémentaires, non seulement de l'art, mais de la nature et du bon sens.

Mais si la Sulammite ne peut pas consentir à épouser son tyran, pouvait-elle davantage se prêter à la cérémonie

qu'au-dessus du sens naturel du poème, il y en a un autre, allégorique. Il renouvelle l'interprétation allégorique en l'adaptant à celle d'Ewald. Ce n'est plus Salomon, c'est le berger qui est le type de Jéhovah. David n'a-t-il pas appelé Jéhovah son Berger (Ps. XXIII, 1)? La Sulammite (= la parfaite?) représente l'Israël selon l'esprit, le peuple idéal, qui aspire vers son Dieu. Salomon représente la royauté. Les filles de Jérusalem sont l'Israël charnel, fasciné par l'éclat de la royauté. Les frères de la Sulammite sont les maîtres indigènes que Dieu avait donnés à son peuple, avant tout Samuel, qu'indigna si profondément le désir d'Israël de se donner un roi, puis les sacrificateurs et les lévites.

Le vrai sujet du drame est le changement profond apporté par l'institution de la royauté au rapport d'Israël avec son Dieu. La Sulammite (le peuple d'Israël idéal) a eu le tort de se laisser pousser par un caprice de son âme au milieu des chariots d'une suite de prince (VI, 12), c'est-à-dire de vouloir un roi; voilà pourquoi elle, fille de prince (VII, 1), a été condamnée à garder les vignes (I, 5), c'est-à-dire les territoires conquis par ses rois. [Observons que cette explication va à l'encontre du texte de plusieurs manières :

1° La Sulammite avait été forcée par ses frères à garder les vignes *avant* de s'approcher des chars royaux.

2° Ce sont ses frères qui l'y avaient forcée, parce qu'ils étaient irrités contre elle. Ce ne sont pourtant pas les *sacrificateurs* ou les *prophètes* (= les

d'apparat décrite au troisième acte? Pourquoi se laisser porter en palanquin dans les rues de Jérusalem, comme si elle consentait à son mariage avec Salomon? Pourquoi ne s'y est-elle pas opposée dès le début?

Mais, dira-t-on peut-être, elle n'a pu résister à la volonté royale. Salomon a donc voulu l'épouser malgré elle et s'exposer ainsi gratuitement à l'affront d'un refus public! Cela est bien peu conforme au caractère de ce roi, qui la rend plus tard à sa famille, quand il est bien convaincu de l'inutilité de ses efforts.

Mais enfin, soit! Salomon veut l'épouser de force. Pourquoi donc la renvoie-t-il vers le nord de la Palestine pour avoir la peine de l'y faire chercher immédiatement après par une escouade de soixante guerriers, qui la ramènent aussitôt à Jérusalem?

Tout cela n'est-il pas absolument invraisemblable?

frères de la Sulammite) qui forcèrent Israël à garder les territoires conquis par la royauté!...]

Dans ce rude métier elle a perdu sa beauté et elle n'a point gardé sa propre vigne, c'est-à-dire que son propre pays ne lui appartient plus : Israël est écrasé d'impôts.

Salomon (la royauté) cherche à fasciner la Sulammite (le vrai Israël), qui le repousse et préfère son berger, c'est-à-dire Jéhovah. Le poète a voulu exhorter le peuple à faire comme elle.

C'est à ce point de vue que M. Godet explique « les quatre énigmes en forme » qui terminent, d'après lui, le Cantique des Cantiques : celle du *pommier*, de la *petite sœur*, des *deux vignes* et de la *fuite du bien-aimé* (VIII, 5 ss.).

Les explications qu'il en donne font certainement beaucoup d'honneur à son imagination! Le pommier, par exemple, est l'emblème du Paradis terrestre; c'est là que le Messie fut enfanté, le jour de la promesse. [Par qui? Qui fut sa *mère?* Comment la Sulammite, le vrai Israël, l'a-t-il éveillé, et éveillé sous le pommier?... etc., etc.]

Ce n'est pas tout. A côté de cette interprétation allégorico-historique, qui est la vraie, M. Godet en admet une autre (allégorico-personnelle), qui voit dans la Sulammite, captive dans le palais de Salomon, l'image de l'âme fidèle enfermée dans la prison du corps et aspirant vers Dieu. « Ce n'est pas là, dit-il, allégoriser arbitrairement, mettre dans le texte ce qui n'y est pas!... » Qu'est-ce donc, si ce n'est pas cela?

C. HYPOTHÈSE DU BERGER ET DE LA PRINCESSE ÉTRANGÈRE

Les deux formes qu'a revêtues jusqu'ici l'hypothèse du berger sont donc inacceptables l'une et l'autre. Mais il suffit d'une légère modification apportée à la seconde pour écarter l'objection capitale que nous venons de signaler.

Pourquoi identifier l'épouse du troisième acte avec la Sulammite? Non seulement rien ne prouve cette identité, mais plusieurs considérations s'y opposent :

Si cette épouse était la Sulammite, on ne voit pas pourquoi elle aurait dû quitter le palais de Jérusalem pour y être aussitôt ramenée en grande pompe.

On ne comprendrait pas non plus pourquoi soixante guerriers, le glaive sur la hanche, par *crainte* des dangers de la nuit, seraient allés la chercher dans le village de Sulem ou Sunem, ni quels dangers pouvaient menacer une telle escorte au milieu du royaume de Salomon.

Mais il y a plus : Salomon dit clairement d'où vient sa nouvelle épouse et il donne en même temps la raison de cette nombreuse escorte armée et prête à tout événement :

> Avec moi du Liban, épouse,
> Avec moi du Liban tu viens, etc.,
> Loin des demeures des lions,
> Loin des monts des léopards (IV, 8).

Elle vient donc de la région du Liban et de l'Hermon, de cette contrée infestée par des bêtes féroces, et où soixante guerriers n'étaient pas de trop pour protéger un si précieux trésor. C'était donc une princesse étrangère, probablement une princesse phénicienne, car le psaume XLV célèbre le mariage de Salomon avec une *fille de Tyr :*

Oublie ton peuple et la maison de ton père,
Et, *fille de Tyr,* avec des présents
Les riches du peuple te rendront hommage.

Et, d'après divers historiens anciens cités par Tatien (1) et Clément d'Alexandrie (2), Salomon épousa, entre autres princesses d'origine étrangère (3), la fille du roi de Tyr Hiram.

On comprend maintenant pourquoi Salomon l'appelle *ma sœur épouse* (IV, 9 ss.). Cette expression, inexplicable dans la bouche d'un roi s'adressant à une fille des champs, n'a rien que de naturel si elle est adressée à une princesse. — Le berger appelle de même la Sulammite *ma sœur* (V, 2).

Enfin, notre opinion nous permet d'expliquer un procédé littéraire, qui serait sans cela une incompréhensible négligence : je veux parler de la ressemblance littérale qui existe entre les compliments de Salomon à sa nouvelle épouse et ceux qu'il adresse à la Sulammite au premier et au quatrième actes (4). Ces répétitions, presque textuelles, qui trahiraient, si Salomon s'adressait dans les deux cas à la même personne, une pauvreté d'imagination inadmissible chez un si grand poète, sont au contraire, avec notre interprétation, l'une des beautés les plus originales du poème. Elles sont intentionnelles. L'auteur a voulu par ce moyen montrer combien est méprisable et ridicule l'amour sensuel et grossier du polygame, qui prodigue indifféremment les mêmes flatteries banales à des femmes différentes. Quand, au quatrième acte, on entendait Salomon, troublé

(1) *Discours aux Grecs,* 37.
(2) *Stromat.* I, 21.
(3) I Rois XI, 1-3, 5, 33.
(4) Cf. IV, 1 *a* à I, 15; IV, 1 *b*, 2 à VI, 5 et 6; IV, 3 *b* à VI, 7.

par les regards courroucés que lui lance la noble et fière paysanne, lui répéter mot pour mot quelques-uns des compliments qu'il adressait naguère à sa nouvelle épouse, on devait, j'imagine, éprouver une certaine gaieté; mais le verset 7 :

> Ta joue ressemble à une moitié de grenade,
> A travers ton voile,

devait redoubler l'hilarité des spectateurs, car la nouvelle épouse, la princesse étrangère, avait naturellement un voile, tandis que la Sulammite, qui vient de s'entretenir simplement avec ses compagnes et de leur raconter un rêve qu'elle a fait, n'en avait certainement pas. De sorte que Salomon, dans son trouble, ne sachant comment achever son compliment et son distique, les termine l'un et l'autre par une grosse niaiserie, qui ne pouvait manquer de faire rire à ses dépens.

Quoi qu'il en soit, l'épouse du troisième acte n'est pas la Sulammite (1), mais une princesse étrangère (2). Nous

(1) Hitzig a aussi reconnu que l'épouse n'est pas identique à la Sulammite; mais il a eu tort d'en faire une fille de Jérusalem, d'après une interprétation inexacte de III, 10; et surtout, il a stérilisé cette idée juste en admettant que le berger paraît en scène avec la Sulammite à partir de IV, 6. — Nœldeke s'exprime un peu plus exactement en parlant de « fêtes que le roi célèbre en l'honneur de son mariage avec une de ses femmes qui a cédé sans peine à ses désirs ».

(2) Cf. ce passage de Dom Calmet, qui ne m'est tombé sous les yeux que longtemps après être arrivé au résultat exposé plus haut : « Quelques-uns ont prétendu que c'était une fille de Tyr dont Salomon chante ici l'épithalame... *Il invite ici l'Épouse à venir du Liban* (IV, 8)... Le Psalmiste dit que les filles (?) de Tyr étaient de la noce de Salomon et qu'elles offrirent leurs présents à l'Épouse (Ps. XLIV [= XLV], 13). *Tout cela pourrait faire croire qu'elle était Tyrienne.* — D'autres soutiennent qu'elle était de Jérusalem ou de Sunam... On ajoute qu'elle était une simple bergère, obligée par ses frères à garder les troupeaux (?)... Elle va à la vigne et aux champs... » — Qui sont ces *quelques-uns* qui ont soutenu que l'épouse du Cantique des

écartons ainsi le seul argument sérieux qui ait été allégué contre l'hypothèse du berger telle qu'elle a été exposée par Ewald. Le drame est alors parfaitement régulier. Quelques détails peuvent demeurer encore obscurs, surtout dans le premier acte, où la délimitation des rôles des divers personnages est difficile à établir d'une manière sûre ; mais la marche générale du poème n'offre plus aucune de ces impossibilités qui nous ont forcés à rejeter tous les systèmes d'interprétation que nous avons successivement passés en revue.

III

PLAN ET RÉSUMÉ DU DRAME

Ce drame montre comment une belle jeune fille de la petite ville de Sulem (ou Sunem, dans la plaine de Jizreel, au sud du Tabor, aujourd'hui Sôlam), la Sulammite (VII, 1), cédée par ses frères à Salomon en échange d'une vigne qui lui appartenait et dont ils étaient les gardiens (VIII, 11), et amenée à Jérusalem dans le palais royal, sut se faire respecter de ce monarque, demeura invinciblement fidèle au berger qu'elle aimait, opposa une inflexible résistance à toutes les sollicitations du roi, à tous les conseils, à toutes les railleries des femmes de Salomon, et obtint enfin d'être rendue à sa famille.

Des cinq actes qui le composent, les deux premiers et le quatrième ont la même conclusion, et les deux autres (le troisième et le cinquième) le même début.

La scène est le palais de Salomon à Jérusalem pour les

Cantiques était une Tyrienne? Dom Calmet ne le dit pas, et je l'ignore absolument. Mais ils avaient raison, du moins en ce qui concerne le troisième acte.

deux premiers et le quatrième actes, une rue ou une place de Jérusalem pour le troisième, et la ville de Sulem pour le cinquième.

ACTE I. — PREMIÈRE TENTATIVE DE SALOMON AUPRÈS DE LA SULAMMITE

Personnages : Salomon, les Almées, la Sulammite.

Les jeunes femmes du harem de Salomon lui témoignent leur amour et se déclarent prêtes à obéir avec empressement à ses désirs (1, 2 *b*-4 *a*, 4 δ). La Sulammite, étonnée et inquiète, se demande d'abord ce que signifie ce qu'elle voit :

Il me baisera de baisers de sa bouche!... (2 *a*)

et comprenant enfin où elle se trouve :

Le roi m'a amenée à ses appartements (4 γ),

dit-elle. — Alors, pour se soustraire au danger qu'elle pressent, elle déprécie elle-même sa beauté, disant qu'elle est noire, parce que ses frères, irrités contre elle, l'ont forcée à garder les vignes, mais qu'elle n'a pas gardé sa propre vigne, c'est-à-dire son cœur, qu'elle aime un berger de son pays (v. 6 et 7, excepté « et belle », « comme les tentures de Salomon », qui doivent être attribués aux almées). Les almées se moquent d'elle (v. 8). Salomon lui adresse un compliment (v. 9 et 10) et se retire un moment.

Les almées, voyant que le roi l'a trouvée belle avec le simple collier dont elle est ornée, lui offrent de lui en faire un en or (11 et 12 *a*).

La Sulammite refuse : son nard a donné son parfum, c'est-à-dire que son cœur a déjà donné son amour, elle a

un bien-aimé, dont la pensée ne la quitte jamais et qu'elle préfère à tout (12 *b*-14).

Salomon revient et lui répète qu'elle est belle (v. 15). Mais la Sulammite avec un regard et un accent qui montrent à qui elle s'adresse :

> Voici, tu es beau, mon bien-aimé,
> Et surtout aimable! (16 *a*)

qualité qui vaut mieux que la beauté et qui manque à Salomon. Les almées, pour lui faire sentir tout ce qu'elle refuse, lui rappellent le luxe dont elles jouissent dans le palais royal, où les poutres sont des cèdres (16 *b* et 17). Mais que font ces grandeurs à l'humble et simple fille des champs ?

> Je suis le narcisse de la plaine,
> Le lys des vallées (II, 1),

répond-elle. — Salomon s'empare de la comparaison pour tourner un nouveau compliment (v. 2), auquel la courageuse jeune fille répond que c'est son bien-aimé (seul) qu'elle désire; qu'on la ramène donc auprès de lui (1) et qu'on n'essaie pas plus longtemps d'éveiller dans son cœur un amour impossible (v. 3-7)!

ACTE II. — DOUBLE RÉCIT DE LA SULAMMITE

Personnages : La Sulammite, les Almées.

Pour montrer toute la profondeur de son amour, la Sulammite raconte d'abord aux almées une scène de sa

(1) Lisez הביאני à l'impératif pluriel *(Septante, Sym., Syr.)* : Menez-moi à Beth-ha-yaïn (la maison du vin), c'est-à-dire à la région vinicole où elle et le berger habitaient.

vie. Un matin de printemps, son bien-aimé est venu l'éveiller en chantant pour l'inviter à une promenade matinale (II, 8-14). Mais ses frères ne goûtent pas cette fraîche aubade à l'adresse de leur jeune sœur :

> Prenez-nous les renards, les petits renards,
> Qui ravagent les vignes,
> Et nos vignes sont en fleur! (v. 15)

crient-ils à leurs voisins. Ces petits renards sont naturellement les jeunes hommes qui font la cour aux jeunes filles, représentées par les vignes en fleur. L'amoureux repoussé n'a qu'à s'en aller; mais la jeune fille, sûre de la pureté de ses intentions, lui adresse un encouragement assez clair à revenir le lendemain matin (v. 16 et 17).

Une autre fois, pendant la nuit, la jeune fille rêva qu'elle se levait pour chercher son bien-aimé dans les rues de la petite ville qu'elle habitait, qu'elle l'avait enfin trouvé et amené dans la chambre de sa mère! Après ce double récit, destiné à montrer toute la pureté et la profondeur de son amour, elle prie de nouveau les almées de ne pas essayer d'exciter en son cœur un autre amour que celui qui le remplit tout entier (III, 1-5).

ACTE III. — MARIAGE DE SALOMON AVEC UNE PRINCESSE ÉTRANGÈRE

Personnages : Salomon, la Princesse étrangère en palanquin, Soldats accompagnant le palanquin, Habitants de Jérusalem.

Au tableau de l'amour simple, profond et vrai, le troisième acte oppose le tableau de l'amour superficiel, factice et sensuel. Après la description du cortège nuptial faite par les habitants de Jérusalem (III, 6-11), Salomon, s'adressant à sa nouvelle épouse, lui dit qu'elle est belle, dans les

mêmes termes qu'il a employés en parlant à la Sulammite (IV, 1; cf. I, 15), décrit ses charmes, exprime l'espoir de jouir bientôt de sa beauté (v. 1-16 *a*). La princesse y donne son consentement (16 *b*). Salomon exprime sa joie (V, 1 *a*), et l'un des spectateurs termine en disant :

> Mangez, amants,
> Buvez et enivrez-vous d'amours! (1 *b*)

Après une telle scène, les tentatives de Salomon auprès de la jeune Sulammite paraissent doublement odieuses.

ACTE IV. — SECONDE TENTATIVE DE SALOMON

Personnages : La Sulammite, les Almées, puis Salomon.

La Sulammite raconte aux almées un rêve qu'elle a fait la nuit précédente. Elle se croyait encore à la maison paternelle. Elle a entendu frapper à la porte; c'était son bien-aimé qui la suppliait de lui ouvrir. Elle a d'abord refusé, puis, émue de pitié, elle s'est levée pour ouvrir; mais il avait disparu. Longtemps elle l'a cherché, appelé en vain. Les sentinelles qu'elle a rencontrées l'ont battue. Enfin elle supplie les almées, si elles trouvent son bien-aimé, de lui dire qu'elle est malade d'amour (V, 2-8). « Qu'est ton bien-aimé...? » lui demandent-elles (v. 9). A cette question elle répond par une description enthousiaste de la beauté et de la bonté de son ami (v. 10-16). « Où est-il allé? » lui demandent-elles encore (VI, 1). La Sulammite répond qu'il est descendu à son jardin — c'est-à-dire sans doute qu'il est descendu de la montagne où il gardait ses troupeaux et est retourné chez lui — et répète qu'ils sont entièrement l'un à l'autre (v. 2 et 3).

C'est alors que Salomon paraît; il vient renouveler la

tentative qui lui a si mal réussi une première fois. Mais il est reçu comme il le mérite : la fière jeune fille le regarde d'un air indigné qui le trouble, lui fait perdre le fil de ses idées, au point qu'il ne trouve d'abord que des compliments bizarres ou identiques à ceux qu'il adressait naguère à sa nouvelle épouse.

Reprenant ensuite un peu plus d'assurance, il proclame la Sulammite supérieure de beaucoup aux soixante reines, aux quatre-vingts concubines et aux almées sans nombre qui sont dans son palais, et cela de leur propre aveu (v. 4-10). La Sulammite répond que, quand elle fut vue ainsi et admirée, elle était descendue simplement pour voir les progrès de la végétation et ne s'était pas aperçue qu'elle s'approchait des chars d'une famille de prince (v. 11 et 12).

Après s'être justifiée ainsi du reproche de coquetterie ou de légèreté implicitement contenu dans les paroles de Salomon, la Sulammite fait quelques pas pour s'en aller. Le chœur des almées la rappelle (VII, 1 *a*). « Pourquoi regardez-vous la Sulammite comme la danse de Makhanaïm? » leur dit-elle en revenant (v. 1 *b*). La danse de Makhanaïm (ville située à l'est du Jourdain) était sans doute particulièrement curieuse et renommée chez les Hébreux.

Mais ces quelques pas, révélant toute la grâce et la beauté de la Sulammite, attisent dans le cœur du roi voluptueux le feu de la convoitise, et le voilà qui se met à énumérer, depuis les pieds jusqu'à la tête, tous les charmes de la jeune fille, sans exception. Cette énumération plus que scabreuse est suivie de l'expression d'un souhait, ou plutôt d'une résolution qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer de plus audacieux (v. 2-10 *α*, *b*).

Mais la jeune fille lui coupe la parole (v. 10 *β*), déclare qu'elle est à son bien-aimé, s'adresse à lui, quoiqu'absent, dans les termes de la plus tendre, la plus

naïve et la plus pure affection, et supplie une troisième et dernière fois les almées de renoncer à éveiller dans son cœur un autre amour que celui qui le remplit tout entier (v. 11 — VIII, 4).

ACTE V. — RETOUR A SULEM

Personnages : La Sulammite, le Berger, habitants de la ville de Sulem; puis les frères de la Sulammite.

Convaincu enfin de l'inutilité de ses efforts, Salomon a rendu la jeune fille à son fiancé. Celui-ci la ramène aussitôt dans sa famille.

Les habitants de la petite ville se demandent qui est celle-ci qui s'avance appuyée sur son bien-aimé (VIII, 5 *a*). « Sous ce pommier je t'éveillai », lui dit son fiancé en lui montrant le pommier qui ombrage la maison de la Sulammite et en faisant allusion au premier récit du second acte. « C'est là que ta mère t'a donné le jour », ajoute-t-il en montrant la maison elle-même (v. 5 *b*, en mettant les pronoms au féminin).

> Mets-moi comme un sceau sur ton cœur...,

lui répond la jeune fille,

> Car l'amour est fort comme la mort...
> Quand un homme donnerait tout son bien pour l'amour,
> On se moquerait de lui (v. 6 et 7).

Allusions manifestes aux offres de Salomon et à la fermeté inébranlable de la Sulammite.

En s'entretenant ainsi, la Sulammite et son fiancé s'approchent de la maison. Ses frères, engagés dans une conversation relative à une sœur plus jeune que l'héroïne du

poème, ne s'aperçoivent pas d'abord de leur présence. L'un d'entre eux dit :

> Nous avons une petite sœur...
> Que ferons-nous pour notre sœur
> Au jour où l'on parlera d'elle?

c'est-à-dire où on la demandera en mariage (v. 8). — Un autre répond :

> Si elle est un rempart,
> Nous y construirons un créneau d'argent.
> Mais si elle est une porte,
> Nous y clouerons une planche de cèdre (v. 9).

La Sulammite, à ces mots, se présentant devant eux :

> Je suis un rempart, — leur dit-elle, —
> Alors j'ai été à ses yeux (de Salomon)
> Comme une (femme) qui trouve la paix,

c'est-à-dire qui sait se faire respecter. Puis elle ajoute :

> Salomon avait une vigne à Baal-hamon,

localité qui ne devait pas être très éloignée de Sulem, comme le montre un passage du livre de Judith (1).

> Il a donné la vigne aux gardiens,

c'est-à-dire aux frères de la Sulammite, qui en étaient les gardiens; il la leur a donnée en échange de leur sœur.

> On retirerait de son fruit mille sicles d'argent.

Maintenant qu'ils en sont les possesseurs, au lieu de n'en être que les gardiens, elle leur rapporterait bien mille sicles par an.

(1) Judith VIII, 3.

Mais cette vigne a été acquise en échange d'une autre qui la vaut bien sans doute et dont le possesseur avait seul le droit de disposer :

> Ma vigne à moi est devant moi,

c'est-à-dire mon cœur, ma personne (cf. 1, 6), est à ma disposition : j'ai seule le droit d'en disposer. De quel droit m'avez-vous cédée en échange de cette vigne? En conséquence, je romps le marché conclu par vous sans mon consentement :

> Que les mille (sicles) soient pour toi, Salomon!
> Et deux cents pour ceux qui surveillent son fruit (v. 10-12).

Que Salomon continue à recevoir les mille sicles que rapporte la vigne de Baal-hamon ; et que les gardiens reçoivent, comme par le passé, deux cents sicles pour leur peine.

Que pourraient répondre les frères de la Sulammite? Ils se taisent donc. Alors son fiancé la prie de chanter :

> O toi qui habites dans ces jardins,
> Les compagnons sont attentifs à ta voix,
> Fais-la-moi entendre (v. 13).

A cette demande la jeune fille répond, peut-être en chantant :

> Fuis, mon bien-aimé,
> Et ressemble à un chevreuil ou à un jeune cerf
> Sur les monts embaumés (v. 14).

On s'est étonné parfois qu'elle lui dise de fuir. Il y aurait plutôt lieu de s'étonner qu'elle lui dît de rester. Il faut réfléchir, en effet, que, suivant toute vraisemblance, cette scène se passe le soir. Sans cela, les frères de la Sulam-

mite auraient été sans doute occupés à leurs travaux et non à causer tranquillement ensemble près de leur maison. L'arrivée des deux amants ne peut guère aussi avoir eu lieu que vers le soir, après une journée de marche qui avait fatigué la jeune fille et la forçait à *s'appuyer* sur le bras de son fiancé. Dans une telle situation, le mot *fuis* n'a rien que de naturel et de conforme au caractère chaste et pur, en même temps que tendre, de la Sulammite. Ce mot ne doit éveiller dans l'esprit aucune idée de crainte, mais uniquement celles de *légèreté* physique et de *rapidité*. D'autre part, comme elle l'appelle « mon bien-aimé » et qu'elle vient de lui dire : « Mets-moi comme un sceau sur ton cœur », etc., il est bien clair qu'elle ne veut pas qu'il s'enfuie pour ne plus revenir, mais simplement qu'il s'en aille jusqu'au lendemain. Et c'est ce que montre jusqu'à l'évidence le rapport qui existe entre ces derniers vers et ceux du deuxième acte, où la Sulammite lui disait :

> Jusqu'à ce que le jour se lève
> Et que les ombres s'enfuient,
> Retourne, ressemble, mon bien-aimé, à un chevreuil
> Ou à un jeune cerf sur les monts escarpés.

Si dans cette circonstance, quand leur amour mutuel était encore contrarié par ses frères, la jeune fille lui disait de s'en aller jusqu'au lendemain matin, par conséquent l'engageait clairement à revenir bientôt, il n'a pas fallu beaucoup de perspicacité au jeune berger pour comprendre qu'ici, en lui répétant à peu près les mêmes paroles, elle veut lui dire la même chose. Qu'il se retire donc, car il est déjà tard; qu'il s'envole sur les ailes de l'amour et du bonheur; qu'il aille, léger et joyeux, passer la nuit avec les autres bergers, sur ces collines embaumées, — moins embaumées que son cœur! — On peut être sûr que la séparation ne sera pas de longue durée.

Remarquez à la fois la ressemblance et la différence qui existent entre cette réponse de la Sulammite au berger et celle du second acte (II, 17). Le jour où il était venu l'inviter à une promenade matinale et où il avait été si rudement accueilli par ses frères, elle lui disait :

> Retourne et ressemble, mon bien-aimé, à un chevreuil
> Ou à un jeune cerf sur les monts *escarpés*.

Mais maintenant elle lui dit, presque dans les mêmes termes, de s'enfuir sur les monts *embaumés*. Les monts *escarpés*, les monts *embaumés*, — ces deux expressions résument admirablement les deux situations opposées et révèlent un grand poète. La nature, en effet, semble sombre et triste à un cœur triste; elle paraît belle et joyeuse à un cœur joyeux. L'un ne voit que les rocs, les précipices affreux des montagnes; l'autre ne sent que les parfums aromatiques des prés et des bois.

Ce poème est donc la glorification de l'amour vrai, pur, désintéressé, fidèle, par conséquent de la monogamie. Qui oserait dire qu'un tel livre soit indigne de figurer au nombre des écrits sacrés? « Il manquerait quelque chose à la Bible, dit Niebuhr, s'il ne s'y trouvait une expression pour le plus profond et le plus fort des sentiments de l'humanité » (1).

Les expressions inconvenantes ou obscènes qui s'y trouvent incontestablement sont placées dans la bouche du roi polygame ou des almées; elles ont donc pour but de montrer tel qu'il est, dans toute sa bassesse, l'amour sensuel, et ne prouvent rien contre la moralité de l'ouvrage, qui est élevée maintenant, grâce à l'exégèse moderne *protestante*, au-dessus de tout soupçon.

(1) Parole citée par M. Renan, p. 147.

« Le Cantique des Cantiques, dit fort bien M. Renan, est un livre profane, mais ce n'est pas un livre frivole. Les traits de détail qui peuvent paraître choquants à notre légèreté, trop portée à sourire, sont de ceux qu'on trouve dans toutes les poésies antiques. Voltaire a eu tort de s'en égayer, et les croyants ont tort d'en être scandalisés. Les deux seuls passages vraiment sensuels de l'ouvrage (I, 2-4; VII, 2-10) [on peut y ajouter le chapitre IV] ont pour but de présenter le harem et les mœurs de la cour de Salomon sous un jour odieux, et servent à produire une sorte de contraste. La pensée du livre, comme celle de tous les livres hébreux, est saine... Il montre dans l'esprit hébreu des qualités que sans cela on n'eût pas soupçonnées... On pourrait être tenté de croire qu'il n'y eut place dans le cœur d'un tel peuple pour aucun sentiment de tendresse... Le Cantique des Cantiques prouve que la partie purement humaine du caractère hébreu avait en son temps produit sa fleur » (1).

Chef-d'œuvre de grâce, d'élégance, de fraîcheur poétique, — ce qui n'a jamais été contesté, — ce livre est aussi, il est surtout une œuvre d'une haute portée morale, et à ce titre il a sa place légitime dans la Bible, d'où l'on a si souvent voulu l'exclure et qu'il est certes bien loin de déparer. Il serait à désirer que les jeunes gens, que les parents aussi, qui ne considèrent, dans un projet de mariage, que la question de fortune et de position sociale, qui préfèrent souvent l'argent sans vertu à la vertu sans argent, qui ne rêvent enfin pour eux-mêmes ou pour leurs enfants qu'une brillante alliance, sans se préoccuper autant qu'il le faudrait des questions de caractère, d'honnêteté, de moralité, — fussent attentifs à l'exemple de simplicité, de droiture, de fidélité que leur donne la Sulammite. Elle

(1) Page 139.

aurait pu vivre dans l'abondance, le luxe et l'oisiveté au milieu du palais royal. Que fallait-il pour cela? Peu de chose, en apparence : feindre de temps en temps pour le roi un amour qu'elle n'éprouvait pas, oublier le jeune homme qu'elle aimait et qui était digne en tout de son amour. Commettre de telles lâchetés!... jamais! Qu'on lui rende sa chaumière! elle la préfère au palais de Salomon. Elle ira de nouveau garder les vignes, s'il le faut! elle irait casser des pierres sur le bord du chemin, plutôt que de s'avilir ainsi à ses propres yeux.

Jeunes gens, souvenez-vous de la Sulammite : imitez sa simplicité, sa fidélité, sa droiture, sa pureté, son courage...

CHAPITRE II

ÉPOQUE ET LIEU DE LA COMPOSITION DU CANTIQUE DES CANTIQUES

L'antiquité de ce poème est démontrée par les considérations suivantes :

1° Il était interprété allégoriquement aux environs de l'ère chrétienne. Le sens en était donc alors perdu depuis longtemps. Si ce poème était, comme le veulent quelques auteurs, l'un des produits les plus récents de la littérature hébraïque, il serait bien étonnant que le sens réel en eût été si complètement oublié, si peu de temps après sa composition. Si, au contraire, il remonte à une haute antiquité, comme le pensent la plupart des critiques, la chose est bien plus naturelle.

2° On ne peut méconnaître la puissance et la fraîcheur de l'inspiration poétique qui l'a produit. Rien n'y trahit l'imitation ni la décadence.

3° Les traits sous lesquels est dépeint le règne de Salomon ne sont pas empruntés aux livres historiques et dénotent un auteur plus rapproché de cette époque. Par exemple, il n'est question que de soixante reines et de quatre-vingts concubines de Salomon (VI, 8), tandis que le livre des Rois (XI, 3) parle de sept cents princesses et de trois cents concubines. La mention de la tour du Liban, des étangs de Hesbon (VII, 5), de la tour de David (IV, 4), etc., et surtout celle de la ville de Tirtsa, — capitale du royaume

des Dix Tribus avant Samarie, — en parallélisme avec Jérusalem (VI, 4), nous reportent nécessairement aux premiers temps de la monarchie israélite. « Supposons, dit M. Renan, un poème où Clovis jouât un rôle et où Aix-la-Chapelle figurât à côté de Paris; nous affirmerions avec certitude que ce poème aurait été écrit sous les premiers Carlovingiens. » De même, la mention de Tirtsa à côté de Jérusalem suppose un auteur vivant avant la construction de la ville de Samarie par le roi Omri (peu après l'an 900), ou du moins pas très longtemps après.

4° L'auteur de l'introduction du livre des Proverbes (chap. I-IX) paraît avoir connu le Cantique des Cantiques et lui avoir emprunté plusieurs traits pour peindre l'amour conjugal et l'amour adultère (1). Or, je ne crois pas qu'on puisse soutenir, avec beaucoup de critiques, que cette portion du livre des Proverbes soit antérieure à l'exil de Babylone; il me paraît probable qu'elle n'a été écrite qu'un certain temps après le retour des exilés dans leur patrie. Mais comme il n'est pas admissible qu'un poème comme le Cantique des Cantiques ait été écrit pendant l'exil ni même peu après le retour, l'imitation dont il est l'objet dans l'introduction des Proverbes prouve qu'il est, en tout cas, antérieur à l'exil.

Enfin, un tel poème ne peut guère avoir été composé et représenté que dans l'ancien royaume des Dix Tribus, et non dans celui de Juda, où les descendants de Salomon n'auraient certainement pas toléré qu'on fît jouer un tel rôle à leur illustre ancêtre. D'ailleurs, la plupart des images, empruntées à la nature du nord de la Palestine, la forme araméenne de certains mots, et la nationalité même de l'héroïne et du berger qu'elle aime, tout cela tend

(1) Cf. Prov. V, 15 s. à Cant. IV, 15; Prov. VII, 17 s. à Cant. IV, 14; V, 1; Prov. V, 3 à Cant. IV, 11. — Cf. aussi Prov. VI, 30 s. à Cant. VIII, 6 s.

à prouver que le poète était du royaume des Dix Tribus. Aussi la plupart des critiques pensent-ils que le Cantique des Cantiques fut composé dans ce royaume, pas très longtemps après la mort de Salomon.

On ne peut donc admettre ni qu'il soit de Salomon lui-même, comme le dit la suscription et comme le pensent encore MM. Delitzsch, Zöckler, Godet, etc., ni qu'il ait été écrit seulement après le retour de l'exil, comme le veulent Rosenmüller, Umbreit, Gesenius, Grætz, etc.

La première de ces opinions n'est possible qu'en donnant à Salomon un rôle plus ou moins avantageux dans le poème; elle est incompatible avec le rôle de séducteur, et de séducteur repoussé et bafoué, qu'il y joue en réalité. Assurément, il finit par rendre la Sulammite à sa famille; mais cela est peu de chose en comparaison du rôle odieux et ridicule qu'il a joué jusque-là. La suscription : « Cantique des Cantiques, qui est de Salomon » ne provient évidemment pas de l'auteur, qui n'aurait sans doute pas appelé lui-même son œuvre *le plus beau des cantiques;* elle date d'une époque comparativement récente où on n'en comprenait plus le vrai sens et où le nom de l'auteur était depuis longtemps oublié.

La seconde de ces opinions se fonde uniquement sur certaines particularités de langage qui trahissent, dit-on, une origine récente. Ainsi, d'après Grætz, le mot *appiryôn,* litière ou palanquin (III, 9), proviendrait du mot grec φορεῖον par lequel le traducteur alexandrin l'a rendu et avec lequel saint Jérôme l'a identifié. On ne peut pas dire pourtant que la ressemblance soit frappante. L'étymologie de ce mot est fort obscure, mais son origine grecque est bien peu vraisemblable.

D'autres allèguent en faveur d'une époque récente l'emploi du pronom relatif *shé,* au lieu d'*asher,* les formes

araméennes *nâtar* (I, 6, etc.), au lieu de *nâtsar*, garder, et *berôth* (I, 17), au lieu de *berôsh*, cyprès, et surtout le mot *pardès* (IV, 13), parc, qui ne se retrouve en effet que dans des livres d'origine récente (Néh. II, 8; Eccl. II, 5).

Mais la forme du pronom relatif *shé* se lit déjà dans le cantique de Debora (Juges V, 7), dans les Lamentations de Jérémie et ailleurs. Il est probable qu'elle était plus usitée dans le nord de la Palestine, dans le voisinage de la Phénicie, ou le pronom relatif était *ash*. Son emploi ne prouve donc pas une origine récente.

Les aramaïsmes s'expliquent de la même manière : il est naturel que le dialecte du nord de la Palestine se rapprochât à certains égards de la langue araméenne parlée dans le voisinage.

Quant à *pardès*, on l'identifie assez généralement aujourd'hui au mot zend *pairi-dêz*, enclos, formé d'une préposition qui correspond au grec περι et du substantif *dêz*, qui signifie *tas* (Spiegel, Delitzsch, Ewald, etc.). Mais si ce mot avait une telle origine, aurait-il pu être rendu en grec par παράδεισος? Il me paraît beaucoup plus probable que c'est un mot sémitique provenant d'une racine à quatre lettres comme il y en a tant en araméen et qui ne sont pas rares non plus en hébreu.

Observons aussi que ce mot ne se retrouve pas en persan moderne, tandis qu'il s'est conservé en arménien, où il signifie *jardin*, et dans toutes les langues modernes sous la forme *paradis*, qui n'est que la transcription de sa forme grecque. Or ne serait-il pas singulier qu'un mot d'origine perse ou zend se fût conservé en arménien et n'eût laissé aucune trace en persan? Le fait s'explique bien plus facilement, en tout cas, si le mot était d'origine sémitique.

Quoi qu'il en soit, un argument tiré d'un mot unique et d'origine incertaine ne doit pas prévaloir contre les nom-

breuses considérations, exposées plus haut, qui plaident en faveur de l'antiquité du poème.

L'auteur n'ayant pas donné de titre à son ouvrage, nous le nommerons *la Sulammite*, du nom ou plutôt du surnom de l'héroïne.

LA SULAMMITE

MÉLODRAME EN CINQ ACTES ET EN VERS

PERSONNAGES

LE ROI SALOMON.

LES FEMMES DE SON HAREM OU ALMÉES.

LA SULAMMITE, aimée du Berger.

LA PRINCESSE ÉTRANGÈRE, nouvelle épouse de Salomon.

LE BERGER, aimé de la Sulammite.

HABITANTS DE JÉRUSALEM.

HABITANTS DE SULEM OU SUNEM.

LES FRÈRES DE LA SULAMMITE.

ACTE I

La scène représente le harem de Salomon, à Jérusalem.

SALOMON, LA SULAMMITE, LES FEMMES DE SALOMON

(Salomon donne des baisers à quelques unes de ses femmes.)

LA SULAMMITE, avec étonnement, à part.

Il me baisera de baisers de sa bouche?...

LES FEMMES DE SALOMON, en chœur.

C'est que tes amours sont meilleurs que le vin,
au parfum de tes huiles fines (1).
Ton nom est un parfum répandu;
aussi les jeunes femmes t'aiment (2).
Attire-moi! nous te suivrons en courant...

LA SULAMMITE, à part, avec effroi.

Le roi m'a amenée dans son harem.

LES FEMMES DE SALOMON, continuant.

Nous nous égaierons et nous réjouirons de toi;
nous célèbrerons tes amours plus que le vin;
c'est sincèrement qu'elles t'aiment.

(1) Nous modifions ici la ponctuation du texte.
(2) Les jeunes femmes ou jeunes filles (almées), c'est-à-dire elles-mêmes.

LA SULAMMITE, aux femmes de Salomon, qui la regardent avec admiration.

Je suis noire...

LES FEMMES.

... et charmante!...

LA SULAMMITE, continuant.

... filles de Jérusalem,
comme les tentes de Kédar (1)...

LES FEMMES.

comme les tentures de Salomon!

LA SULAMMITE, continuant.

Ne me regardez pas, que je suis toute noire,
que le soleil m'a brûlée :
Les fils de ma mère se sont irrités contre moi,
ils m'ont mise à garder les vignes;
ma propre vigne, je ne l'ai pas gardée :
« Fais-moi connaître, ô toi qu'aime mon âme,
où tu pais ton troupeau,
où tu le fais reposer au milieu du jour;
Parce que, pourquoi ressemblerais-je à une femme égarée,
près des troupeaux de tes compagnons? » (2).

(1) Kédar était une tribu arabe nommée ainsi à cause de la couleur *noire* de ses tentes. Kédar signifie *noir*.

(2) Voilà ce que la Sulammite dit un jour au berger qu'elle aime. La vigne qu'elle a si mal gardée, c'est son cœur. Voyez la même image dans un sens un peu différent, Deutéronome XXXII, 32. — Ces paroles ont pour but d'avertir Salomon que le cœur de la jeune fille n'est pas libre, qu'elle aime un berger de son pays et plus d'une fois a cherché à le voir dans la campagne où il paissait son troupeau. Mais les femmes du roi se moquent de la simplicité de la Sulammite, et Salomon lui-même ne se décourage pas pour si peu, comme on le voit immédiatement après.

LES FEMMES, ironiquement.

Si tu n'as pas plus de bon sens, ô la plus belle des femmes,
va-t'en sur les traces du bétail
et pais tes chevreaux près des demeures des bergers!...

SALOMON, à la Sulammite.

A ma cavale attelée aux chars de Pharaon
je te compare, mon amie.
Tes joues sont charmantes avec ces chaînes,
ton cou est beau avec ce collier.

(Il sort.)

LES FEMMES, à la Sulammite.

Nous te ferons des chaînes d'or,
pour ajouter aux grains d'argent,
pendant que le roi est dans son appartement (1).

LA SULAMMITE.

Mon nard a exhalé son parfum (2).
Mon bien-aimé est pour moi le sachet de myrrhe
qui passe la nuit sur mon sein.
Mon bien-aimé est pour moi la fleur de cypre
qui croît dans les vignes d'En-gadi (3).

(1) Les femmes du harem, comprenant que Salomon a choisi la Sulammite, offrent à celle-ci, avec l'absence de jalousie qui doit, en théorie, accompagner la polygamie, de rehausser par des chaînes d'or sa simple parure d'argent. — Encore ici et dans quelques autres endroits nous adoptons une ponctuation différente.

(2) La Sulammite refuse. Son cœur (nard) a déjà donné son amour (parfum) à un autre.

(3) La *cypre* (ἡ κύπρος, de l'hébreu *kôpher*), en arabe *henné*, arbuste qui porte une fleur blanche et odoriférante, que les femmes en Orient mettent souvent à leur corsage. Il pousse dans des régions très chaudes, telles que la côte occidentale de la Mer Morte, où se trouvait En-gadi. La meilleure espèce, d'après Dioscoride, croissait dans les environs d'Ascalon et de Canope,

SALOMON, revenant.

Voici, tu es belle, mon amie!
voici, tu es belle! tes yeux sont des colombes!

LA SULAMMITE, à part.

Voici, tu es beau, mon bien-aimé!
et surtout aimable (1)!

LES FEMMES.

Même, notre lit est moelleux;
les poutres de nos maisons sont de cèdres,
nos lambris, de cyprès (2).

LA SULAMMITE.

Je suis le narcisse de la plaine,
le lys des vallées (3).

SALOMON.

Comme un lys entre les ronces,
telle est mon amie entre les jeunes filles!

par conséquent pas très loin de la contrée mentionnée ici. V. Winer, *Bibl. Realwörterbuch*, I, p. 238. — De même que la jeune fille est pour son ami un parfum de nard, de même il est pour elle aussi agréable que l'odeur de la myrrhe ou de la fleur de cypre.

(1) En ceci le bien-aimé de la Sulammite est bien supérieur à Salomon. — Ces deux vers ne s'adressent certainement pas à Salomon.

(2) L'adjectif que nous traduisons par moelleux se dit habituellement d'un arbre *touffu*. — *Notre* lit, *nos* maisons, *nos* lambris montrent que ce sont les femmes qui parlent. Elles représentent à la Sulammite tout ce qu'elle gagnerait à accepter les offres du roi.

(3) Mais qu'importent toutes ces grandeurs à l'humble fille des champs! Qu'a de commun le narcisse de la plaine ou le lys des vallées avec le cèdre et le cyprès des montagnes? « C'est trop grand, trop beau pour moi! » semble-t-elle dire. Ce qui signifie en réalité qu'elle n'en veut pas.

LA SULAMMITE.

Comme un pommier parmi les arbres des forêts,
tel est mon bien-aimé entre les jeunes hommes.
A son ombre je me suis plue et me suis assise,
et son fruit est doux à mon palais.
Menez-moi vers Beth-ha-yaïn (1),
et l'enseigne qui le guidera vers moi, c'est l'amour (2).
Donnez-moi du raisiné pour me soutenir;
pour me ranimer donnez-moi des pommes,
car je suis malade d'amour.
Que sa main gauche soutienne ma tête,
et que sa droite m'embrasse!
Je vous adjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs :
N'éveillez pas, n'excitez pas l'amour,
jusqu'à ce qu'il le veuille (3)!

(1) Je suppose que Beth-ha-yaïn (la maison du vin) était le nom de la contrée ou du village, voisin de Sulem, où habitait le berger aimé de la Sulammite. Dans un pays de vignobles comme celui où ils vivaient, il pouvait y avoir un village nommé ainsi, comme il y avait ailleurs un Beth-hakkérem (la maison de la vigne), deux Beth-léhem (maison du pain), etc. — Le texte porte : *Il m'a menée* à la maison du vin, comme dans I, 4. Mais plusieurs versions anciennes ont lu l'impératif, et cette lecture, recommandée par les impératifs suivants, est adoptée par plusieurs commentateurs modernes.

(2) Elle ne doute pas qu'il n'accoure à sa rencontre, conduit, en quelque sorte, par l'amour qu'il éprouve pour elle et qu'elle a aussi pour lui, en sorte qu'il ne sera pas nécessaire d'aller jusqu'au village ou à la région nommée Beth-ha-yaïn. Voilà pourquoi elle dit : Menez-moi *vers* (et non *à*) Beth-ha-yaïn.

(3) C'est-à-dire : Par tout ce qu'il y a de plus gracieux et de plus indépendant dans la nature, n'essayez pas d'éveiller dans mon cœur et n'excitez pas non plus dans le vôtre un amour factice et prématuré. Une femme qui agit ainsi a moins de dignité et de noblesse que les femelles des animaux des champs, qui sont incapables d'une telle bassesse.

ACTE II

LA SULAMMITE ET LES FEMMES DE SALOMON

LA SULAMMITE.

C'est la voix de mon bien-aimé (1) !
Voilà donc qu'il est venu,
sautant sur les monts,
bondissant sur les collines :
Mon bien-aimé ressemble à un chevreuil
ou à un jeune cerf.
Voilà donc qu'il se tient derrière notre clôture,
regardant par les fenêtres,
épiant par les treillis.
Mon bien-aimé prit la parole et me dit :
« Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens-t'en;
Car voici, l'hiver est passé,
la pluie a disparu, s'en est allée.
Les fleurs se montrent sur la terre,
le temps des chansons est venu,
et la voix de la tourterelle a été entendue dans notre pays.

(1) Il ne faut pas croire que la Sulammite raconte ici ce qui se passe au moment où elle parle. Pour montrer à ses compagnes la profondeur et la pureté de l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre, elle et le berger, elle leur raconte deux scènes de sa vie, quand elle était encore à la maison paternelle. Ce qui le prouve, c'est que le berger s'arrête « derrière *notre* clôture », c'est-à-dire évidemment la clôture de la maison *de la Sulammite et de ses parents* (cf. VII, 14). Impossible de supposer une telle scène devant le palais de Salomon. Les parfaits : « Mon bien-aimé *prit la parole et me dit* », et ceux du second récit montrent bien aussi qu'il s'agit du passé, et non du présent. — Elle entend sa *voix* dans son sommeil, au moment où il l'appelle (v. 10 ss.) Cf. v, 2.

Le figuier est déjà garni de ses fruits,
et les vignes en fleur ont répandu leur parfum.
Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens-t'en.
Ma colombe dans les retraites du rocher,
dans le creux de la roche escarpée,
Montre-moi ton visage,
fais-moi entendre ta voix,
Car ta voix est douce
et ton visage, gracieux. »
— « Prenez-nous les renards,
les petits renards,
Qui ravagent les vignes :
et nos vignes sont en fleur ! » (1).
— « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui,
qui paît son troupeau au milieu des lys » (2).
— « Jusqu'à ce que le jour se lève
et que les ombres s'enfuient,
Retourne, ressemble, mon bien-aimé, à un chevreuil
ou à un jeune cerf sur les monts escarpés » (3).

Sur ma couche pendant les nuits,
je cherchai celui qu'aime mon âme ;
je le cherchai et ne le trouvai point :
« Je me lèverai et parcourrai la ville ;
dans les rues et dans les places
je chercherai celui qu'aime mon âme. »

(1) Ce sont les paroles par lesquelles les frères de la Sulammite interrompent tout à coup la gracieuse chanson du berger amoureux. Ils font semblant de s'adresser à leurs voisins pour les prier de se saisir du jeune renard qui vient porter le ravage dans leurs vignes, c'est-à-dire dans le cœur de leur sœur. — C'est toujours la Sulammite qui le raconte. — Le pluriel *nos vignes* s'explique par le fait qu'ils avaient deux sœurs. Cf. VIII, 8 ss.

(2) La Sulammite exprime à ses frères la ferme résolution de demeurer fidèle à celui qu'elle aime et qui l'aime aussi d'un amour aussi pur que les lys au milieu desquels il paît son troupeau.

(3) S'adressant ensuite à son bien-aimé, elle l'engage à se retirer *jusqu'au lendemain matin*. Elle l'encourage donc à revenir.

Je le cherchai et ne le trouvai point.
Les gardes qui parcourent la ville me rencontrèrent :
« Avez-vous vu (leur dis-je) celui qu'aime mon âme? »
A peine les avais-je dépassés,
que je trouvai celui qu'aime mon âme.
Je le saisis et ne le lâche point,
jusqu'à ce que je l'aie amené à la maison de ma mère
et dans la chambre de celle qui me donna le jour (1).

Je vous adjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs :
N'éveillez pas, n'excitez pas l'amour,
jusqu'à ce qu'il le veuille (2).

(1) Ce second récit a pour but de montrer que la Sulammite est si profondément attachée à son berger qu'elle pense à lui et désire sa présence même la nuit dans son sommeil. — Est-il nécessaire de faire observer que les mots *sur ma couche pendant les nuits* se rapportent uniquement à la jeune fille et nullement à celui qu'elle cherchait?

(2) Ce refrain n'est pas précédé ici du distique : Que sa main gauche soutienne ma tête, etc., qu'on lit au premier acte et au quatrième. Il eût été déplacé ici, à la suite du récit de ce songe. Remarquons aussi qu'ici *Salomon est absent,* tandis qu'il est *présent au premier acte et au quatrième.* J'en conclus que ce distique a pour but de faire comprendre au roi, de lui montrer aussi clairement que possible qu'il n'a absolument rien à attendre de la Sulammite. L'accent doit être mis sur le pronom possessif : Que *sa* main (et non la tienne, Salomon) soutienne ma tête, etc., c'est-à-dire c'est lui (et non toi) que je désire pour époux. Une telle déclaration, nécessaire au premier et au quatrième actes pour décourager Salomon, en lui démontrant l'inutilité de ses poursuites, ne l'était pas au deuxième, où la Sulammite s'adresse à ses femmes seulement.

ACTE III

La scène représente la porte du nord, à Jérusalem.

GENS DU PEUPLE, SALOMON, LA PRINCESSE ÉTRANGÈRE, UN HÉRAULT.

UN HOMME DU PEUPLE.

Qui est celle-ci qui monte du désert,
comme dans des colonnes de fumée (1),
Enveloppée d'une vapeur de myrrhe et d'encens,
de toute sorte de poudre de parfumeur?

UN AUTRE.

C'est sa litière, de Salomon,
entourée de soixante guerriers,
d'entre les guerriers d'Israël,
Tous maniant le glaive,
exercés au combat,
Chacun son glaive sur la hanche,
par crainte des dangers de la nuit (2).

UN AUTRE.

Le roi Salomon s'est fait un palanquin
de bois du Liban.

(1) Allusion à la poussière que les soixante guerriers (v. 7) soulèvent en marchant.

(2) Cette escorte armée etait allée à la frontière nord du royaume, dans la région montagneuse du Liban, chercher la nouvelle épouse de Salomon pour la ramener à Jérusalem. Au milieu de ces montagnes, infestées de lions et de léopards, comme il est dit un peu plus loin, une telle escorte n'était pas inutile.

Il en a fait les colonnes en argent,
le dossier en or,
le siège de pourpre.
Le milieu est brodé avec amour
par des filles de Jérusalem.

UN HÉRAULT, précédant le palanquin.

Sortez et regardez, filles de Sion,
le roi Salomon,
Avec la couronne dont sa mère l'a orné,
le jour de son mariage
et de la joie de son cœur.

(Salomon et sa nouvelle épouse s'avancent, portés en palanquin) (1).

SALOMON.

Voici, tu es belle, mon amie! voici, tu es belle!
tes yeux sont des colombes (2),
derrière ton voile.
Ta chevelure ressemble à un troupeau de chèvres,
qui se sont élancées de la montagne de Galaad.
Tes dents ressemblent à un troupeau de brebis tondues,
qui sont remontées du lavoir,
Qui toutes sont mères de deux agneaux
et dont aucune n'a perdu l'un des siens.
Tes lèvres ressemblent à un fil de carmin,
et ton parler est gracieux.
Ta joue ressemble à une moitié de grenade,
derrière ton voile.
Ton cou ressemble à la tour de David,
bâtie pour y déposer des armes,

(1) Dans l'Inde, l'époux et l'épouse sont conduits par la ville, assis sous un dais, accompagnés de parents et d'amis. Rosenmüller, cité par Schlottmann, dans *Studien und Kritiken*, 1867, p. 240.

(2) C'est le même compliment que Salomon a déjà adressé à la Sulammite au premier acte.

Où mille boucliers sont suspendus,
tous les pavois des guerriers.
Tes deux mamelles ressemblent à deux faons,
jumeaux de gazelle,
paissant parmi les lys.
Jusqu'à ce que le jour se lève
et que les ombres s'enfuient,
Je m'en irai à la colline de myrrhe
et au coteau d'encens (1).
Tu es toute belle, mon amie,
et il n'y a nul défaut en toi.
Avec moi du Liban, épouse,
avec moi du Liban tu viens,
Tu t'éloignes du sommet de l'Amana,
du sommet du Senir et de l'Hermon,
Des retraites des lions,
des montagnes des léopards.
Tu m'as ravi le cœur, ma sœur (2), épouse !
tu m'as ravi le cœur, d'un seul regard de tes yeux,
d'un seul collier de ton cou.
Que tes amours sont beaux, ma sœur, épouse !
que tes amours sont meilleurs que le vin,
et l'odeur de tes parfums plus agréable que tous les baumes !
C'est du miel pur qui coule de tes lèvres, épouse !
le miel et le lait sont sous ta langue,
et l'odeur de tes vêtements est pareille à celle du Liban.
Ma sœur épouse est un jardin fermé,
une source fermée, une fontaine scellée.
De toi sort un paradis de grenadiers
avec des fruits exquis,

(1) Ce qui précède montre bien à peu près ce que Salomon veut dire. Cf. Prov. VII, 18 (Enivrons-nous d'amours *jusqu'au matin)*; v, 19. Mais, en vertu du parallélisme, la colline de myrrhe et le coteau d'encens désignent *un seul* et même objet, et non deux, comme le veulent Ewald, Reuss, etc. Cet objet me paraît être le lit nuptial, qui était ordinairement, surtout chez les grands, parfumé de myrrhe et d'autres aromates (Prov. VII, 17).

(2) Salomon appelle son épouse « ma sœur » parce qu'elle est princesse,

des cypres avec des nards,
Nard et safran, roseau odorant et canelle,
avec tous les arbres qui produisent l'encens,
Myrrhe et aloès,
avec les meilleurs baumes,
Une fontaine de jardins,
un puits d'eau vive
et découlant du Liban (1).
Lève-toi, vent du nord,
et viens, vent du midi,
Souffle sur mon jardin,
que ses baumes se répandent!

LA PRINCESSE.

Que mon bien-aimé vienne à son jardin
et en mange les fruits exquis.

(Elle soulève son voile; la litière disparaît, emportant Salomon et la princesse.)

SALOMON, du dehors.

Je suis venu à mon jardin, ma sœur, épouse,
j'ai cueilli ma myrrhe avec mon baume,
J'ai mangé mon miel vierge avec mon miel,
j'ai bu mon vin avec mon lait.

UN DES ASSISTANTS.

Mangez, amants,
buvez et enivrez-vous d'amours (2)!

fille de roi. C'était vraisemblablement une fille du roi de Tyr Hiram. V. l'Introduction.

(1) Salomon compare son épouse, qui est voilée, à un jardin fermé et à une source scellée. Mais ce jardin, tout fermé qu'il est, envoie au dessus de ses murs et laisse paraître une forêt d'arbres chargés de fruits ou odorants; et de cette source scellée sort une fontaine qui arrose des jardins, un puits d'eau vive et fraîche, descendue des plus hautes montagnes. L'idée de la comparaison, c'est que, bien qu'elle soit voilée, les charmes et la beauté de la princesse sont visibles et qu'il est impossible d'en douter. — Pour les *cypres*, voir plus haut, au premier acte, p. 57, note 3.

(2) Cf. VII, 13; Prov. VII, 18; V, 19.

ACTE IV

La scène représente le harem de Salomon, comme aux deux premiers actes.

LA SULAMMITE, LES FEMMES DE SALOMON, PUIS SALOMON

LA SULAMMITE.

J'étais endormie,
mais mon cœur était éveillé.
C'est la voix de mon bien-aimé, qui frappe à la porte :
« Ouvre-moi, ma sœur, mon amie,
ma colombe, ma parfaite,
Que ma tête est pleine de rosée,
et mes cheveux, des gouttes de la nuit. »
— « J'ai ôté ma tunique, comment la remettrais-je?
j'ai lavé mes pieds, comment les salirais-je? »
Mon bien-aimé étendit sa main par l'ouverture,
et mon sein fut ému de pitié pour lui.
Je me levai, moi, pour ouvrir à mon bien-aimé,
et mes mains découlèrent de myrrhe,
et mes doigts, de myrrhe vierge sur les poignées du verrou (1).
J'ouvris, moi, à mon bien-aimé;
mais mon bien-aimé s'était retiré, il avait disparu.

(1) Dans son rêve, elle se croyait encore à la maison paternelle, quoiqu'elle fût en réalité dans le palais de Salomon. Mais, en même temps, il lui semble que ses doigts laissent couler sur le verrou la myrrhe dont elle avait été parfumée la veille, comme les autres femmes du harem. Cf. Prov. VII, 17; Ester II, 12 ss.; Ruth III, 3; Héz. XVI, 9; Judith X, 3. — Ce mélange d'images, empruntées à des situations différentes, convient très bien à un songe.

Ses paroles m'avaient mise hors de moi :
je le cherchai et ne le trouvai point ;
je l'appelai, mais il ne me répondit pas.
Les gardes qui parcourent la ville me rencontrèrent,
ils me frappèrent, me blessèrent ;
ils m'ôtèrent mon châle, les gardes des murs (1).
Je vous adjure, filles de Jérusalem,
si vous trouvez mon bien-aimé...
Que lui direz-vous ?...
que je suis malade d'amour.

LES FEMMES DE SALOMON.

Qu'est ton bien-aimé de plus qu'un autre, ô la plus belle des femmes,
qu'est ton bien-aimé de plus qu'un autre, que tu nous adjures ainsi ?

LA SULAMMITE.

Mon bien-aimé a le teint frais et rouge,
il est distingué entre dix mille.
Sa tête est de l'or pur,
ses cheveux sont des rameaux de palmier,
noirs comme le corbeau !
Ses yeux ressemblent à des colombes sur des réservoirs d'eau,
se baignant dans le lait,
posées sur un endroit profond.
Ses joues ressemblent aux parterres de baume,
qui produisent des herbes odorantes (2).

(1) Ces gardes sont les mêmes que ceux du premier songe, dans le deuxième acte, ceux de Sunem, qui était par conséquent une petite ville plutôt qu'un village. — Le récit du songe finit ici, naturellement.

(2) Allusion à la barbe. — Le texte porte, littéralement :

Ses joues sont comme le parterre de baume,
des tours d'herbes odorantes.

Mais le mot *parterre* peut être lu au pluriel, comme dans VI, 2 ; et le mot qui signifie habituellement *une tour* a été lu par le Targoum et les Septante : *megaddelôth*, élevant, produisant. V. Stickel, p. 165.

Ses lèvres sont des lys,
elles découlent de myrrhe vierge.
Ses mains sont des baguettes d'or (1),
ornées de rubis (2).
Ses flancs sont un ouvrage d'ivoire
couvert de saphirs (3).
Ses jambes sont des colonnes de marbre,
fondées sur des bases d'or pur (4).
Son aspect est comme celui du Liban,
il est remarquable comme celui des cèdres.
Ses paroles sont la douceur même,
et tout entier il est agréable (5).
Tel est mon bien-aimé,
tel est mon ami, filles de Jérusalem.

LES FEMMES DE SALOMON.

Où est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes,
où s'est dirigé ton bien-aimé? nous le chercherons avec toi.

LA SULAMMITE.

Mon bien-aimé est descendu à son jardin,
aux parterres de baume,
Pour paître son troupeau dans les jardins
et pour cueillir des lys (6).

(1) Les doigts.
(2) Les ongles.
(3) Allusion à une ceinture bleue.
(4) Les pieds.
(5) Ce n'est pas seulement son corps qu'elle admire, c'est son être tout entier, qui n'est pas moins remarquable au point de vue moral qu'au point de vue physique. Il joint la douceur et la bonté à la beauté, à la haute taille et à la force. Cette description n'est que le développement de ce distique du premier acte :

Tu es beau, mon bien-aimé,
et surtout aimable.

(6) Elle suppose qu'après son départ, il aura quitté la contrée où elle n'est plus et sera descendu dans la plaine où est situé son village.

Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi :
il paît son troupeau au milieu des lys.

SALOMON, entrant en scène.

Tu es belle, mon amie, comme Tirtsa,
charmante comme Jérusalem (1),
(Comme la Sulammite le regarde en face avec sévérité, il ajoute :)
terrible comme des bataillons.
Cesse de fixer tes yeux sur moi,
car ils me troublent.
Ta chevelure ressemble à un troupeau de chèvres
qui se sont élancées de Galaad.
Tes dents ressemblent à un troupeau de brebis
qui sont remontées du lavoir,
Toutes mères de deux agneaux,
et dont aucune n'a perdu l'un des siens.
Ta joue ressemble à une moitié de grenade,
derrière ton voile (2).
Il y a là soixantes reines,
et quatre-vingts concubines,
et des jeunes femmes sans nombre.
Celle-là seule est ma colombe, ma parfaite;
elle est unique pour sa mère,
elle est la préférée de celle qui lui donna le jour.

(1) Quel compliment! Une jeune fille comparée à une ville! — Tirtsa fut, avant Samarie, la capitale du royaume des Dix Tribus. C'était donc une ville importante déjà du temps de Salomon.

(2) Ces quatre distiques sont la reproduction presque textuelle de compliments déjà adressés par Salomon à sa nouvelle épouse, au troisième acte. Par cette répétition, l'auteur a voulu montrer combien est méprisable et ridicule l'amour du polygame, qui prodigue indifféremment les mêmes flatteries à des femmes différentes. Le dernier vers : *Derrière ton voile,* est particulièrement ridicule, car si l'épouse du troisième acte avait naturellement un voile, la Sulammite, qui vient de s'entretenir avec ses compagnes, n'en avait certainement pas. Il devait rappeler aux plus distraits que ces vers n'étaient qu'une répétition et porter au comble l'hilarité des spectateurs ou des lecteurs.

Des jeunes filles l'ont vue et l'ont félicitée ;
des reines et des concubines, — et elles l'ont louée :
« Qui est celle-ci qui se lève comme l'aurore,
belle comme la lune,
pure comme le soleil?... »
— terrible comme des bataillons (1)!

LA SULAMMITE, sèchement.

J'étais descendue au verger des noyers,
pour regarder les bourgeons de la vallée,
Pour voir si la vigne avait poussé,
si les grenadiers avaient fleuri.
Je ne savais pas que mon âme m'avait amenée
vers les chars d'une famille de prince.

(Elle veut s'en aller.)

LES FEMMES DE SALOMON.

Reviens, reviens, la Sulammite !
reviens, reviens, que nous te regardions.

LA SULAMMITE, de même.

Pourquoi regarderiez-vous la Sulammite
comme la danse de Makhanaïm (2)?

(1) Ce dernier vers est prononcé par Salomon lui-même, et non par ses femmes, car c'est la répétition du troisième vers de son discours à la Sulammite. C'est comme s'il disait : On aurait pu ajouter : Terrible comme des bataillons! Cela aussi est assez comique.

(2) Ce devait être une locution populaire, répondant à notre locution française : Regarder quelqu'un comme un objet curieux. La danse ou peut-être les danses de Makhanaïm devaient être particulièrement belles et renommées en Israël. Qu'étaient ces danses? nous l'ignorons; mais voici ce qu'on pourrait supposer. Les danses avaient souvent pour but de célébrer une victoire. Cf. Jug. XI, 34; I Sam. XVIII, 6, etc. Or il y a une victoire célèbre qui fut remportée dans le voisinage de Makhanaïm, à l'est du Jourdain : c'est celle qui mit fin à la révolte d'Absalom et à l'exil de David (II Sam. XVIII). N'est-il

SALOMON.

Que tes pas sont beaux dans ta chaussure,
fille de prince (1)!
Les contours de tes hanches ressemblent à des objets polis,
faits de mains d'ouvrier.
Ton giron est une coupe ronde :
que la liqueur n'y manque pas!
Ton ventre est un tas de blé,
entouré de lys.
Tes deux mamelles ressemblent à deux faons,
jumeaux de gazelle (2).
Ton cou ressemble à la tour d'ivoire.
Tes yeux sont les réservoirs de Hesbon,
près de la porte de Bath-Rabbîm.
Ton nez ressemble à la tour du Liban,
qui regarde vers Damas.
Ta tête, sur toi, ressemble au Carmel,
et ta chevelure, à la pourpre :
un roi est lié par les boucles de tes cheveux (3).
Que tu es belle et que tu es aimable!
c'est l'amour avec les délices.
Ta taille que voilà ressemble à un palmier,
et tes mamelles à des grappes.

pas permis de supposer qu'elle fut suivie de danses, qui devinrent annuelles? Leur renom s'explique alors tout naturellement par l'importance de l'événement qu'elles avaient pour but de célébrer.

(1) Flatterie destinée à la rapprocher de ce *prince* vers les chars duquel elle s'était avancée sans le savoir. V. plus haut.

(2) Ces deux vers ont été déjà adressés à la princesse étrangère, au troisième acte. Le suivant aussi, mais avec une différence : *la tour de David* au lieu de *la tour d'ivoire*.

(3) Beaucoup de commentateurs mettent tout ce qui précède dans la bouche des femmes du harem, probablement parce que dans ce vers il est question du *roi*. Mais Salomon peut dire *un roi* en parlant de lui-même, aussi bien que les jeunes femmes disent *des jeunes femmes* (1, 3 et 4). Cette portion du discours ne peut sans arbitraire être séparée de ce qui suit, où c'est évidemment Salomon qui parle.

J'ai dit : Je monterai au palmier,
je saisirai ses rameaux.
Et que tes mamelles soient comme les grappes de la vigne,
et ton haleine comme l'odeur des pommes,
Et tes paroles (1) comme le bon vin...

LA SULAMMITE, l'interrompant.

... qui coule pour mon bien-aimé facilement (2)!

SALOMON, continuant, en même temps.

... qui fait remuer les lèvres de ceux qui dorment (3).

LA SULAMMITE, continuant.

Je suis à mon bien-aimé,
et son désir est en moi (4).
Viens, mon bien-aimé, nous sortirons aux champs,
nous demeurerons dans les villages;
Nous irons de bon matin aux vignes,

(1) Littéralement : *ton palais*. Le palais est mentionné ici comme organe de la *parole*, comme dans v, 16, Job xxxi, 30, vi, 30, etc. Salomon voudrait, non seulement jouir des charmes de la Sulammite, mais aussi entendre sortir de sa bouche, des paroles d'amour, qui seraient aussi agréables pour lui que le meilleur vin. Cf. i, 2. — Mais la jeune fille réserve ce vin-là pour son bien-aimé.

(2) Le texte analogue Prov. xxiii, 31 s., où il est dit du vin : « *Il coule facilement* » (dans le gosier), montre que le dernier mot *(facilement)* se rapporte au verbe, et non au substantif. Ce bon vin, — ces paroles tendres, — que Salomon voudrait pour lui, ne coule que pour celui qu'elle aime; et il coule facilement, parce qu'elle l'aime aussi profondément qu'elle est aimée de lui. C'est ce dont elle donne immédiatement la preuve en s'adressant à lui, quoiqu'absent, dans les termes de la plus tendre affection, tandis qu'elle n'a répondu aux compliments de Salomon que par quelques mots brefs et secs.

(3) Ce vers rime avec le précédent. Ils devaient être prononcés en même temps.

(4) Le texte porte littéralement : Et vers (?) moi (ou par devers moi) est son désir. Avec la première traduction, généralement adoptée, ce vers signifie naturellement que le berger désire la Sulammite. Mais quand on réfléchit

nous verrons si la vigne a poussé,
Si sa fleur s'est entr'ouverte,
si les grenadiers ont fleuri (1).
Là je te donnerai mes amours :
les mandragores auront exhalé leur parfum (2),
Et sur nos portes, mon bien-aimé, j'aurai conservé pour toi
toute sorte de choses excellentes, nouvelles et anciennes (3).
Plût à Dieu que tu fusses pour moi comme un frère,
ayant sucé les mamelles de ma mère!
Si je te trouvais dehors, je te baiserais,
sans qu'on se moquât de moi.
Je te conduirais, je t'amènerais à la maison de ma mère;
tu m'instruirais...
Je te donnerais à boire du vin aromatisé,
de mon jus de grenade (4).
Que sa main gauche soutienne ma tête,
et que sa droite m'embrasse.
Je vous adjure, filles de Jérusalem :
n'éveillez pas, n'excitez pas l'amour,
jusqu'à ce qu'il le veuille.

que le mot qui signifie *désir* est employé en parlant de la femme (Gen. III, 16), on est porté à adopter plutôt la seconde : Et son désir est par devers moi, ou *en moi* (cf. Ps. XLII, 5, 6, 7, 12, etc.), — d'après laquelle c'est au contraire la Sulammite qui désire le berger. *Son désir* peut tout aussi facilement signifier *le désir dont il est l'objet* que *le désir qu'il éprouve* lui-même. Ajoutons que dans l'autre interprétation il faudrait la préposition אֶל, *el*, vers (cf. Gen. III, 16; IV, 7), plutôt que עַל, *al*, qui signifie *sur* ou *contre* et n'a guère le sens de *vers* que dans les livres récents.

(1) Elle préfère une vie simple et champêtre avec celui qu'elle aime, à toutes les splendeurs de la cour de Salomon.

(2) C'est-à-dire au printemps prochain. Cf. Gen. XXX, 14 ss. Le nom hébreu de cette plante a la même racine que le mot que nous avons si souvent rendu par *les amours*.

(3) Elle fera des provisions dans l'espoir de son prochain mariage, qui ne sera par conséquent ni *prématuré* ni *imprudent*.

(4) C'est un double exemple des choses excellentes, des friandises qu'elle a l'intention de préparer pour lui, d'après un distique précédent.

ACTE V

La scène est à Sulem. — Salomon, convaincu par cette seconde tentative, — celle du quatrième acte, — de l'inutilité de sa poursuite, a fait mener la Sulammite auprès de celui qu'elle aime, selon le désir qu'elle en a exprimé. Celui-ci la ramène aussitôt dans sa famille.

HABITANTS DE SULEM AMIS DU BERGER, LE BERGER, LA SULAMMITE, LES FRÈRES DE LA SULAMMITE

UN DES HABITANTS DE SULEM.

Qui est celle-ci qui monte du désert,
s'appuyant sur son bien-aimé?

LE BERGER, montrant à la Sulammite un pommier près d'une maison.

Sous ce pommier je t'éveillai (1).

Lui montrant la maison :

C'est là que ta mère te donna le jour;
c'est là que te donna le jour celle qui t'enfanta (2).

(1) Allusion au premier récit du deuxième acte, qui a montré le berger enant éveiller sa belle un matin de printemps. C'est sous le pommier qui mbrageait la maison qu'il lui avait chanté sa gracieuse et poétique aubade. *ous ce pommier* se rapporte au sujet de la phrase (le berger), non à l'objet a Sulammite).

(2) Quelle délicatesse dans la conduite et dans les paroles du jeune berger! Voilà ta maison, tu es libre! » semble-t-il dire à la jeune fille. Il ne veut devoir qu'à elle-même, à son libre choix; il refuse de se prévaloir des circonstances favorables qui l'ont mise entre ses mains. Il est prêt à partir si lle ne le retient pas. — Dans le texte hébreu, ces trois vers sont *vocalisés*

LA SULAMMITE.

Mets-moi comme un sceau sur ton cœur,
comme un sceau sur ton bras (1)!
Car l'amour est fort comme la mort,
la passion est irrésistible comme le Sheôl;
Ses ardeurs sont des ardeurs de feu,
une flamme de l'Éternel.
De grandes eaux ne pourraient éteindre l'amour,
et des fleuves ne l'engloutiraient pas (2).
Quand un homme donnerait tous les biens de sa maison pour l'amour,
on ne ferait que se moquer de lui (3).

(Le berger et la Sulammite arrivent près de la maison. Les frères de la Sulammite s'entretiennent ensemble, sans les voir.)

UN DES FRÈRES.

Nous avons une petite sœur,
qui n'a pas encore de mamelles.
Que ferons-nous pour notre sœur,
quand on parlera d'elle (4)?

de telle sorte qu'il semble que c'est la jeune fille qui s'adresse à son fiancé. Mais c'est une erreur manifeste, reconnue depuis longtemps, par la plupart des interprètes. Il faut mettre les pronoms au féminin.

(1) Mais la jeune fille n'accepte pas cette liberté que le berger lui rend. Qu'il la mette sur son cœur et sur son bras comme une empreinte gravée, *ineffaçable*. Cf. Jér. XXII, 24; Hag. II, 23; Isaïe XLIX, 16. Elle désire n'être jamais séparée ni de ce cœur aimant et fidèle, ni de ce bras sur lequel elle s'appuie.

(2) Ces trois distiques expriment la puissance irrésistible de l'amour. On ne peut pas plus lui résister qu'à la mort ou au Sheôl (séjour des morts), quand l'heure est venue. Il brûle comme le feu, comme *la foudre*. — La flamme de l'Éternel désigne la foudre, comme la voix de l'Éternel (Ps. XXIX) désigne le tonnerre. — Rien ne peut l'éteindre, quand une fois il s'est emparé d'un cœur. Il est clair qu'il s'agit de l'amour vrai, du seul amour qui mérite ce nom.

(3) Allusion manifeste aux offres et aux promesses de Salomon pour obtenir l'amour de la Sulammite. Celle-ci a tout repoussé avec indignation et avec mépris. Voyez surtout le quatrième acte.

(4) Cette petite sœur ne peut être identifiée avec l'héroïne du poème, qui

UN AUTRE.

Si elle est un rempart,
nous y construirons un créneau d'argent.
Et si elle est une porte,
nous y clouerons une planche de cèdre (1).

LA SULAMMITE, se présentant devant eux.

Je suis un rempart,
et mes mamelles sont imprenables comme des tours (2).
Alors j'ai été à ses yeux
comme une femme qui trouve la paix (3).
(Après un moment de silence, elle continue :)
Salomon avait une vigne à Baal-hamon (4);
il a donné cette vigne aux surveillants;
on retirerait de son fruit mille sicles d'argent.
Ma vigne à moi m'appartient;
les mille sicles sont à toi, Salomon,
et deux cents à ceux qui en surveillent le fruit (5)!

était nubile. Quand on parlera d'elle, c'est-à-dire quand on la demandera en mariage. — Après avoir disposé de leur première sœur en la livrant à Salomon, ils commencent à se préoccuper de la seconde.

(1) Si elle est vertueuse, on lui donnera une couronne d'argent pour le jour de son mariage; si elle ne l'est pas, on la mettra sous clé. Le cèdre est mentionné ici comme un bois solide et résistant.

(2) Cf., au quatrième acte, les intentions de Salomon et la réponse de la Sulammite (VII, 8 ss.).

(3) Alors (quand Salomon a vu cela) j'ai été à ses yeux comme une femme qui sait se faire respecter et obtient qu'on la laisse tranquille.

(4) Baal-hamon devait être situé dans le voisinage de Sunem.

(5) Salomon avait donné cette vigne aux frères de la Sulammite, qui en étaient les surveillants, en échange de leur sœur. Mais ils n'avaient pas le droit de disposer ainsi de sa vigne à elle (c'est-à-dire de sa personne), qui vaut bien celle de Salomon. Seule elle possède un tel droit. En conséquence, elle rompt le marché conclu par eux. Que Salomon garde les mille sicles que rapporte la vigne, et que ses frères continuent à en recevoir deux cents pour leur peine.

LE BERGER.

O toi qui habites dans ces jardins,
les compagnons sont attentifs à ta voix :
fais-la moi entendre (1).

LA SULAMMITE.

Fuis, mon bien-aimé,
et ressemble à un chevreuil
ou à un jeune cerf, sur les monts embaumés (2)!

(Le berger et ses amis s'en vont.)

(1) Le berger est sans doute resté en dehors du jardin, où la Sulammite a pénétré pour se présenter devant ses frères. Avant de se retirer avec ses amis, les jeunes gens du village, il lui demande de leur faire entendre une dernière fois sa voix.

(2) La jeune fille lui répond en lui adressant presque les mêmes paroles que lorsqu'il était venu l'inviter à une promenade matinale. Cf. acte II (II, 17). Seulement, au lieu de *Retourne* et *les monts escarpés,* qui éveillent dans l'esprit des idées tristes, et qui convenaient par conséquent fort bien au deuxième acte, elle dit maintenant : *Fuis* (léger, joyeux, rapide)... sur les monts *embaumés*. L'ouvrage pouvait-il se terminer d'une manière plus heureuse et plus poétique?

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE 3

PRINCIPAUX OUVRAGES SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES 4

INTRODUCTION 5

CHAPITRE PREMIER

Les principaux systèmes d'interprétation du Cantique des Cantiques.. 5

I. L'hypothèse d'un recueil de poésies 9

II. Les hypothèses dramatiques 17
1. L'hypothèse du roi 17
2. L'hypothèse du berger 22
3. Hypothèse du berger et de la princesse étrangère 31

III. Plan et résumé du drame 34

CHAPITRE II

Époque et lieu de la composition du Cantique des Cantiques 47

LA SULAMMITE, mélodrame en cinq actes et en vers 53
Acte I 55
— II 60
— III 63
— IV 67
— V 75

BS1485.8 .B91
La Sulammite : poeme dramatique en cinq
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00052 7244